

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Salaire de progrès = progrès social

par Georges TOUROUDE

Ne laissons pas désarmer le syndicalisme

par Maurice PIOLET

La crise du syndicalisme universitaire

par Charles CORDIER

Le droit aux enclaves de sécurité

par R. BARANTON

Les « situationnistes » de Strasbourg

par Raymond GUILLORE

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 13 F
Un an 25 F

EXTERIEUR

Six mois 16 F
Un an 30 F

Le numéro : 2,50 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la

REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, Paris 19^e
Téléphone : 607 02-06

PERMANENCES

le lundi, de 15 h à 18 h ; les mercredi
et jeudi, de 16 à 19 h ; les samedi à partir
de 15 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèque postal
REVOLUTION PROLETARIENNE 734-99 Paris

Sommaire du N° 523 - Janvier 1967

Salaire de progrès : progrès social	G. TOUROUDE
Chronique de l'Union des Syndicalistes : La hiérarchie se rebiffe. — La Fédération Syndicale Mondiale est-elle fédération et est-elle syndicale ? — Un pas dans la campagne. — Une « résolution générale » de Force Ouvrière	R.G.
Ne laissons pas désarmer le syndicalisme	M. PIOLLET
La crise du syndicalisme universitaire	C. CORDIER
La triste situation des ambulants P.T.T.	L. COMBATZ
Les « situationnistes » de Strasbourg	R. GUILLORE
ZOOM : Le manuscrit trouvé à Saragosse	E. DUCOURAU
Notes d'Economie et de Politique : La Chine à l'heure de « l'inspection ouvrière et paysanne ». — Salamine ! Salamine ! — Wilson, le compère	R. LOUZON
Le droit aux enclaves de sécurité	R. BARANTON
Parmi nos lettres : Salaires et revenus (N. Faucier). — Classe sociale et groupe ethnique (P. Aubery). — Le travail manuel des intellectuels (Jouhet). — Sur le culte de Mao (A. Lemire). — Notre « cacophonie » (J. Leunois).	
Un point d'histoire.	
Conditions de vie et salariat	P. RIMBERT
Cette fois-ci, M. Malterre a raison !	M. LIME
Gibraltar-Djibouti	J. PERA
L'oppression franquiste ne se relâche pas.	
Surréalisme et nouvelle vague littéraire	P. AUBERY
La révolution culturelle : deux témoins oculaires ..	M.L.

ENTRE NOUS...

Quand la tradition est aimable et fraternelle, pourquoi ne pas la respecter ? Aussi, au début de cette année 67, nous serrons cordialement la main de nos lecteurs, abonnés, amis, camarades et compagnons.

C'est le moment de considérer ensemble le présent et l'avenir de notre œuvre commune, cette revue, « la R.P. », survivante de plus de quarante années de combat.

Notre « cuisinier » nous dit que, pour ce numéro, il avait de la copie pour remplir quarante pages. Il n'en dispose que de vingt-quatre. Première conséquence : des articles resteront sur le marbre, et chacun de nos rédacteurs devra admettre le choix qu'il aura dû faire. Ne tirez pas sur « le cuisinier » ! La copie non insérée dans ce numéro aura probablement sa place dans le suivant.

Autre réflexion immédiate : pourquoi ne pas augmenter le nombre des pages puisque, ce qui est un signe de vie et de santé, le contenu ne manque pas ? Oui, pourquoi ? La réponse est aussi immédiate : parce qu'on a le nombre de pages de ses moyens.

Nous vivons, c'est-à-dire que nous bouclons une année après l'autre, mais ni le bon dieu, ni le diable ne nous aident beaucoup. (Que l'un soit russe et l'autre américain !). Aidons-nous, sans souhaiter que l'un ou l'autre ne nous aide jamais. Aidons-nous, c'est-à-dire travaillons avec obstination à agrandir le cercle de nos abonnés. Travaillons surtout auprès des plus jeunes.

Voilà le grand mot jeté : les jeunes. C'est le problème de la relève. Nous ne cessons de le poser et de le reposer. Notre effort de rajeunissement — très insuffisant dans ses résultats, mais non dans son désir de réussir — se traduit un peu par quelques signatures nouvelles dans nos colonnes. Chacun sait que la solution est difficile. Car s'il faut renouveler les hommes et rajeunir les idées, il ne faut pas les trahir. Notre revue doit rester fidèle

non seulement à son titre dont nous ne craignons pas de défendre l'authenticité, mais aux idées qui furent à son origine et qui n'ont pas cessé d'être défendues ici dans une période de l'histoire très lourde en événements : guerres, révolutions, évolution, mutations.

Bien entendu, les conservateurs et réactionnaires de tout poil, anciens et modernes, vêtus parfois des lambeaux d'une révolution, se fatiguent à crier que ces idées sont dépassées. Si on les écoutait, tout ce pourquoi la classe ouvrière a combattu depuis plus d'un siècle, tout ce qui définissait le socialisme et qui continue de le définir, tout cela serait dépassé. Ils crient d'autant plus fort que le cours de l'histoire, si souvent invoqué par eux, est en train de le démentir et de redonner vigueur nouvelle aux vieux idéaux de liberté, d'égalité réelle, brandie maintenant contre une nouvelle classe dominante qui a ramassé les armes d'une bourgeoisie déclinante et en a fourbi de nouvelles.

Nous avons le droit de nous compter parmi les jeunes pour deux raisons : parce que nos idées se retrouvent au premier plan de la réalité sociale, et parce que les mouvements qui apparaissent aujourd'hui dans la jeunesse de tous les pays les reprennent dans une situation nouvelle.

Cette année 67 sera celle du cinquantième anniversaire de la révolution russe, première explosion de la révolution du XX^e siècle, préparée et mûrie au XIX^e. Nul doute que nous célébrerons ici ce cinquantenaire. Nous ne le ferons certainement pas à la manière de la contre-révolution stalinienne.

Avec l'aide de ce cercle de militants solides qui entourent « la R.P. » et qui se sentent responsables d'elle, l'année 67, la 43^e de notre existence, sera une bonne année. Elle le sera surtout si la relève s'affirme et si des mains plus jeunes, mais aussi fermes, reprennent le drapeau des fondateurs.

Salaire de progrès = progrès social

L'accueil réservé par la presse et les milieux syndicaux à l'accord réalisé entre les fédérations Force Ouvrière, C.F.D.T. et C.G.C. de l'Electricité et du Gaz de France, pour promouvoir une politique des salaires qui favorise plus rapidement l'évolution du pouvoir d'achat du personnel des basses et moyennes catégories, que celui des salariés du haut de la hiérarchie, en fait incontestablement l'événement le plus marquant de l'actualité sociale.

Ce n'est point l'effet du hasard qui a conduit les responsables de nos organisations syndicales respectives, sur mandat de leurs organismes statutaires, à prendre l'initiative de coordonner et d'unifier leur point de vue, depuis quelques temps convergents, à une période où, traditionnellement, le personnel de nos industries exprime avec vigueur ses revendications. Notons, à ce propos, qu'il n'a point dépendu de nos organisations que l'unicité de la représentation du personnel se réalise ; les dirigeants de la C.G.T. furent loyalement informés et invités à participer aux négociations ; ils s'en sont délibérément exclus.

C'est parce que nous avons conscience que pour sortir du carcan dans lequel nous enserme le pouvoir, il fallait se départir d'un certain conservatisme en définissant une politique salariale réaliste et dynamique qui réponde aux préoccupations sociales du plus grand nombre de travailleurs.

Mais les syndicalistes conséquents ont aussi conscience que pour les réaliser ils ne peuvent ignorer les réalités économiques.

Quel que soit en effet le système économique, il n'y a pas accroissement du pouvoir d'achat des salaires sans expansion économique.

Cette expansion qui contribue à l'augmentation du revenu national implique une production accrue et amène sur le marché des biens d'équipement et de consommation plus abondants. Il est évident que l'écoulement des biens de consommation essentiels ne peut être assuré que par ceux qui en ont le plus grand besoin. Il faut donc donner la possibilité au plus grand nombre de se les procurer : faute de quoi, la production ralentit ; c'est l'emploi compromis et, à terme, la récession et la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

Le progrès économique ne peut donc se satisfaire d'une répartition du pouvoir d'achat selon des règles hiérarchiques intangibles, car ces dernières, en aggravant les inégalités sociales, bloqueraient toute l'économie.

Qui oserait prétendre tirer des traites en blanc sur l'avenir ? L'accroissement des richesses produites est le bien commun de la collectivité et chacun, selon ses possibilités, a contribué à les développer. Dans ces conditions, en vertu de quelle règle et au nom de quel privilège, une minorité, qui bien souvent dans la société dans laquelle nous vivons, a été favorisée, entendrait régner en maître et s'octroyer nominalement la plus grosse part du gâteau.

De tels principes ne peuvent être que bannis par des syndicalistes conscients de leur idéologie empreinte de solidarité, d'équité et de justice sociale.

C'est d'ailleurs dans les pays les moins développés que l'on rencontre les écarts hiérarchiques les plus importants.

Dans ceux où la production est de plus en plus abondante, quel que soit le système économique, l'éventail hiérarchique y est moins ouvert et le rapport entre le pouvoir d'achat des plus faibles et des plus élevés se réduit à mesure de l'élévation du niveau de vie. Ce phénomène est d'ailleurs le plus marquant dans le cadre de la réalisation des objectifs du Plan dans les pays à doctrine socialiste.

En préconisant une formule de répartition qui conduirait à ce que le niveau de consommation des bas salaires soit doublé, alors que l'expansion du pouvoir d'achat des hauts salaires n'atteindrait que 50 %, c'est à ces données essentielles que répond notre projet de politique, plus socialement et économiquement juste.

En outre, il remet en cause avec force toutes les procédures usées par le pouvoir en matière salariale.

Une telle politique nécessite, préalablement à toute discussion, la recherche approfondie de la vérité économique. Les investigations doivent donc porter sur tous les éléments susceptibles de rendre plus sérieuses les négociations ultérieures. En particulier, l'environnement économique de l'entreprise doit être examiné avec soin ; cela implique que les investigations portent sur des agrégats tels que : la production nationale, le revenu national, les salaires distribués, l'évolution des prix qui doivent être intégralement compensés, etc.

En la préconisant, nous n'avons rien renié de notre lutte contre, d'une part, la conception étroite qu'a le gouvernement de sa décision souveraine, et d'autre part, contre les profits capitalistes ; bien au contraire, puisqu'elle force à la réflexion, à la discussion et à une plus forte appréciation des choses. En outre, elle barre la route aux prétentions abusives des technocrates et à la formation d'une nouvelle caste.

Il n'y a que les individualistes, les égoïstes et les défenseurs des intérêts catégoriels pour prétendre le contraire ; plus surprenant peut apparaître la présence dans ce concert, de la C.G.T. Ainsi, tout en continuant à bernier les ouvriers, avec une démagogie effrénée, se lance-t-elle à la conquête des cadres et des technocrates. Gageons qu'au fil des événements, elle ne tardera pas à changer d'opinion. Souvenons-nous qu'au lendemain des grèves de mars-avril 1963, le G.N.C. : Groupe National des Cadres (C.G.T. de l'E.D.F.) présentait comme une victoire les résultats obtenus en commun, ce qui n'était en fait qu'un compromis honnête.

Néanmoins, l'intérêt que suscite désormais, parmi un nombre sans cesse croissant de salariés, notre nouvelle politique de salaires, nous permet d'espérer qu'elle ne restera pas sans lendemain.

Elle représente, par les aspects économiques qu'elle met en cause, un intérêt mobilisateur des énergies syndicales et doit orienter l'action des travailleurs vers une société socialement et humainement plus juste.

G. TOUROUDE
Secrétaire du Syndicat E.G.F.
Force Ouvrière de la R.P.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

La hiérarchie se rebiffe

Que le projet des trois fédérations syndicales de l'E.D.F. sur une nouvelle réglementation des hausses de salaires et sur le resserrement progressif de la hiérarchie, soit le fait le plus important de l'action syndicale de la dernière période, nous en avons déjà plusieurs preuves dans les réactions qu'il a suscitées. Il y a celle des tenants de la hiérarchie sacrée et consacrée, accrochés aux barreaux supérieurs de la fameuse échelle des salaires comme aux branches élevées du cocotier non moins fameux. En tête de ceux qui les soutiennent et les encouragent, nous trouvons bien entendu « les cadres » de la C.G.T. armés du plus vieil attirail théorique « progressiste ». Il y a aussi, à l'arrière-garde, les farouches doctrinaires qui dénoncent partout le réformisme, qui nient tout progrès social ou bien ne voient en lui que du réformisme. Dans le projet syndical de l'E.D.F., ils ne relèvent que ce qu'il a évidemment de timide, d'insuffisant, d'imparfait ; ils se bouchent les yeux devant ce qu'il a, non moins évidemment, de réellement progressif. Vous remarquerez qu'ils donnent ainsi à la première catégorie d'opposants des arguments dont ceux-ci feront leurs choux gras. Ce n'est pas la première fois que cela arrive et c'est à croire parfois qu'ils le font exprès !

Nous allons donc retrouver sur les chemins de la divagation « théorique » ce qui a déjà servi à Staline, en 1931, pour « justifier » son tournant contre-révolutionnaire vers la technocratie et les hauts salaires des « cadres » : à savoir ce passage de « la critique du programme de Gotha » où Marx s'oppose aux lassaliens sur le partage « équitable » du produit du travail. Nul doute que les intellectuels « marxistes » appelés à la rescousse ne redécouvrent pour nous confondre la distinction de Marx lui-même entre le travail simple et le travail composé ou « supérieur ». Je défie que l'on trouve dans Marx le moyen mathématique et « juste » de passer du travail dit simple au travail dit « supérieur » !

Laisons cela pour le moment. Il paraît qu'à la radio, un « cadre » cégétiste a prétendu que les hauts salaires des hauts techniciens étaient un moyen de combattre l'accumulation capitaliste ! Le relèvement substantiel du salaire de base ne serait-il pas un moyen autrement efficace de réduire l'accumulation capitaliste ? Et puis, il est un fait oublié plus particulièrement par la seconde catégorie d'opposants que nous appellerons les révolutionnaires de la phrase : quel est donc le capitaliste privé qui « profiterait » de l'exploitation de l'énergie électrique et gazière en France, entreprise nationalisée ? Quel est le capitaliste privé qui profite actuellement de l'exploitation des charbonnages de France ? Quel est donc le capitaliste privé qui exploite actuellement les dizaines de milliers de travailleurs à la régie nationale des usines Renault ? Quel est donc le capitaliste privé qui profite actuellement de la sueur des milliers d'employés des quatre grandes banques françaises nationalisées ?

Nous posons ces questions simplement pour montrer à ceux qui ne veulent pas le savoir que, pour une partie importante de la classe ouvrière française, le débat et le conflit ne

sont plus entre propriétaires individuels des moyens de production et producteurs de la plus-value accaparée par les premiers, mais qu'ils se trouvent posés, après les amortissements, les investissements, les réserves (d'ailleurs non contrôlés par les travailleurs) au moment de la répartition « équitable » de ce qui reste du produit du travail. C'est alors que le projet des trois fédérations de l'E.D.F., s'il n'est certes pas un modèle à prendre sans critique, n'en est pas moins un premier pas vers une conception nouvelle de la revendication salariale face au capitalisme d'Etat.

Pour revenir, plus prosaïquement mais sans doute plus utilement, aux remous effectivement soulevés par ce « pavé dans la mare » que semble être le projet des trois syndicats de l'E.G.F., nous noterons deux prises de position : celle de la Fédération des syndicats d'ingénieurs et cadres de la C.F.D.T. et celle d'une conférence nationale de la Fédération C.G.T. des industries électriques et gazières.

Le conseil national de la première ne désavoue pas le syndicat de l'E.G.F. de la même confédération. Il considère que son initiative représente « un effort pour parler un langage nouveau ». Mais il estime que « dans le secteur privé les conditions préalables à des progrès décisifs dans ce domaine ne sont pas actuellement réunies. »

Quant à la Fédération C.G.T., elle a procédé à une mobilisation générale. J'en veux pour preuve ces « milliers » de délégués (?) qui, si j'en crois « Le Monde » du 22 décembre, se sont réunis à Paris pour entendre leurs « cadres » critiquer le projet des trois fédérations F.O., C.F.D.T., C.G.C. Pour eux, ce projet présente « de multiples dangers » ; en premier lieu, « une atteinte à la hiérarchie des rémunérations qu'ils estiment justifiée ». Pourquoi est-elle justifiée ? Pourquoi l'est-elle définitivement ? Vous le saurez une autre fois. Un autre danger : « c'est un ferment de désaccord entre les organisations C.G.T. et C.F.D.T. du secteur nationalisé, contraire au pacte d'action commune conclu entre les deux centrales ». Voilà une belle manifestation d'esprit syndicaliste ! L'accord au sommet ligoterait donc les organisations de base et leur interdirait toute initiative !

A l'unanimité, bien entendu, les délégués ont adopté un programme revendicatif qui, outre le maintien de la grille hiérarchique, demande la fixation du salaire de base à 500 F par mois (contre 450 F actuellement). Vous avez bien lu : 500 F par mois ! Il paraît que ce n'est pas là le scandale ! (En admettant même que peu d'électriciens ou de gaziers touchent effectivement ce salaire de misère... le salaire réel de l'ouvrier du rang ne doit pas briller de mille feux !) Non, le scandale, s'il faut en croire ces « cadres » cégétistes, approuvés par la base, c'est qu'on puisse projeter d'augmenter plus vite ce salaire-là que celui du sommet de l'échelle (qui est de combien ? dites-le !).

Ce programme d'avant-garde demande aussi « le versement d'un acompte de 100 F pour le personnel d'exécution... » Cent balles, dix mille anciens francs pour la marmite du travailleur du rang, déjà si bien garnie ! Est-ce tout ? Non pas. Le programme prévoit que cet acompte devra avoir « son incidence pour

le personnel de maîtrise et des cadres ». Vous voyez ce que je veux dire : dix mille balles à la base, soixante mille balles au coefficient 6 (ce n'est pas le plus élevé !), c'est-à-dire autant en *augmentation* que ce que gagne l'ouvrier de la base pour tout potage !

Comme disent ces syndicalistes hiérarchisés, nous sommes vraiment « dépassés ». Dans une conférence de presse, le chef des « cadres » de la C.G.T. a déclaré « dépassé » « le vieil égalitarisme de l'aube du mouvement ouvrier ». Tu parles ! Il reviendra, mon vieux, il reviendra. Il est déjà revenu pour que tu t'y emmèles les jambes et la langue.

La Fédération Syndicale Mondiale est-elle fédération et est-elle syndicale ?

Il y a maintenant un peu plus d'un mois que s'est tenu le Congrès de la F.S.M. Il a été très agité. Les délégués chinois y ont mené grand bruit contre les « révisionnistes » de Moscou, les « impérialistes » de l'U.R.S.S. et contre le secrétariat de l'organisation en la personne de Saillant, hier syndicaliste français. Un si grand bruit que ledit secrétariat a tout simplement proposé de les exclure du congrès, dès la deuxième journée. Il a bien entendu obtenu satisfaction ; la majorité des délégations ont voté l'exclusion, y compris évidemment les représentants de la C.G.T. française.

Pourtant, plusieurs délégations nationales ont voté contre. Notamment, les délégués roumains. Ceux-ci ont mis en garde les dirigeants de la F.S.M. contre ce qui pourrait être considéré comme la négation du caractère syndical de cette organisation internationale.

Ce n'était cependant pas la première fois que la F.S.M. ne faisait que répercuter en son sein les divisions du monde dit communiste. En 1948, quand la Yougoslavie quitta, avec le retentissement que l'on sait, le bloc des Etats stalinien, les syndicats yougoslaves furent *ipso facto* exclus de la F.S.M. Reflet immédiat : un membre du bureau confédéral de la C.G.T. française — dont je m'excuse d'avoir oublié le nom — qui avait cru pouvoir manifester quelque sympathie pour la position yougoslave, fut proprement « éjecté » sans autre forme de procès démocratique et avec un souci évident du « fédéralisme ». Il disparut couvert d'opprobre et de calomnie.

La F.S.M. vient donc de rester fidèle à elle-même. Son dernier congrès permet encore de mettre en doute la signification de chacune des trois initiales de son nom. N'entendra-t-on pas dans la C.G.T. française où subsistent encore des syndicalistes, une seule voix — j'entends une seule voix parvenant à vaincre les écrans bureaucratiques — pour rappeler au simple respect de ses statuts la prétendue Fédération Syndicale Mondiale ?

Un pas dans la campagne

Il s'agit de la campagne électorale. Je risque le paquet et je supporte le regard soupçonneux des purs syndicalistes qui sont chez nous. C'était un soir de la mi-décembre où la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste avait convié le public à suivre à « la Mutualité » une discussion sur le plan et les syndicats. J'ai pensé que le sujet nous intéressait. Outre Mitterrand qui présidait avec une autorité conciliante, et les deux rapporteurs, Etienne Hirsch qui fut, en son temps, Haut-Commissaire au Plan, et Pierre Uri, spécialiste au sein du contre-gouvernement des questions économiques et financières, il y avait aussi deux représentants du syndicalisme, en la personne du camarade *Labi* qui tient dans « Force Ouvrière »

une position difficilement admise comme originale, et du camarade *Bonety*, du bureau confédéral de la C.F.D.T. Avouez qu'il y avait de quoi y aller voir.

Les exposés des deux futurs ministres ont été pleins d'idées intéressantes et ils exposèrent un programme séduisant. Si, quand ils seront au pouvoir, ils en réalisent seulement la moitié, les travailleurs pourront s'en déclarer satisfaits. Etienne Hirsch débuta par cette déclaration : « L'économie est faite pour l'homme et non l'homme pour l'économie », et il affirma que le Plan, tel qu'il le concevait, devait conjuguer efficacité, humanisme et justice sociale. Le Plan ne doit pas être un carcan et il ne doit pas se réduire, en tout et pour tout, à une politique des salaires. La Fédération de la Gauche préconise notamment le contrôle des investissements ; non seulement le plein emploi, mais un meilleur emploi recherché à l'échelle européenne ; le développement des équipements collectifs, plus particulièrement du logement ; la nationalisation des industries d'armement et des industries pharmaceutiques.

Pierre Uri déclara que la politique des revenus était d'ores et déjà une expression dis-crédi-tée. Il propose de dire : redistribution du revenu national. Il développa un programme de réforme fiscale comprenant notamment la taxation des plus-values en capital ; une taxe foncière sur les hausses du prix des terrains ; la déduction sur le revenu imposable des dépenses pour le logement.

Et puis, les syndicalistes vinrent. Je dois à la vérité de dire que le président Mitterrand les avait mis à l'aise en annonçant qu'ils étaient des « invités » et qu'on attendait d'eux plus que des observations, de la contradiction. A mon avis, ils ne firent pas un usage suffisant de cette liberté.

Le camarade *Maurice Labi* ne fut pas mauvais, loin de là. On peut dire qu'il représenta avec dignité au moins un aspect du syndicalisme français. Il me permit bien d'avouer que, mal prévenu par certains échos de presse, je craignais pour lui une « intégration » plus prononcée dans la campagne électorale de « la gauche ». *Labi* exposa « l'appauvrissement relatif du pays, supporté principalement par les classes laborieuses ». Il démontra la dégradation du pouvoir d'achat et celle de l'emploi. Il insista particulièrement sur l'effectif de 300 000 chômeurs réels. Il se prononça pour « une majoration substantielle des salaires ». Il aborda le problème des investissements par autofinancement et revendiqua leur appropriation collective. Préconisant la nationalisation et la gestion démocratique des grands ensembles industriels, il s'éleva contre « la monocratie » dans l'Etat comme dans l'entreprise. Il conclut en souhaitant que la Sixième République, en marchant vers le socialisme, devienne un exemple aussi bien pour l'Ouest que pour l'Est. Son appel à l'union de la classe ouvrière et des partis de gauche recueillit beaucoup d'applaudissements.

Le camarade *Bonety* avait lu le contre-plan de la Fédération de la Gauche. Il le critiqua en quelques-uns de ses paragraphes. Il insista sur ce point : il ne suffit pas d'innover dans la procédure du Plan, c'est son contenu qu'il faut changer. Il rappela que la nature du syndicalisme limitait son engagement et sa responsabilité. Le programme de « la Gauche » devrait garantir l'exercice des libertés syndicales au niveau de l'entreprise. *Bonety*, lui aussi, aborda le problème du contrôle des investissements et celui de la politique des revenus. « Le secteur public vit déjà dans la po-

litique des revenus, dit-il, et le secteur privé la subit d'une façon camouflée ». Cette critique de la politique dite « des revenus », l'amena à attaquer fermement celle du gouvernement travailliste de Wilson qui organise le sous-emploi.

Dans la mesure où des syndicalistes avaient quelque chose à faire dans une telle assemblée, nous aurions aimé qu'ils emploient mieux leur temps à mettre en avant le programme de revendications ouvrières que le gouvernement de demain, quel qu'il soit, trouvera devant lui (qu'il devrait trouver devant lui) : *relèvement du salaire industriel de base au niveau des dépenses jugées incompressibles ; abattement sur le revenu imposable égal à ce salaire de base ; remise en cause de la hiérarchie des salaires dans le sens du resserrement progressif de « l'éventail » des rémunérations ; garantie du salaire réel par l'application d'une double échelle mobile : par rapport aux prix et par rapport à la productivité moyenne ; réduction du temps de travail.*

Si ce programme de revendications — et de combat — n'a pas été, pendant cette réunion, proposé sans détours aux ex-ministres et aspirants-ministres de « la Gauche », ce serait le moment pour les centrales syndicales, dans la période qui s'ouvre, d'employer une grande partie de leur budget d'information et de propagande à le faire connaître au public en général, et aux candidats en particulier, en dehors de toute incursion dans le domaine électoral.

Une « résolution générale » de Force Ouvrière

C'est peut-être ce qu'a voulu faire, à sa manière, le dernier Comité Confédéral National de « Force Ouvrière » qui s'est réuni le 10 décembre dernier. Non sans quelques tiraillements, il a adopté une « résolution générale » malgré l'opposition d'*Alexandre Hébert* qui l'a estimée « inamendable ». L'Union Départementale de la Loire-Atlantique a d'ailleurs confirmé et étendu cette opposition en déclarant, dans un communiqué à la presse, que cette résolution était un pas vers l'acceptation de la politique des revenus et, par conséquent, vers « l'intégration ». Le mieux, pour en juger, serait que notre « cuisinier » trouve la place de publier ce document et d'ouvrir ainsi une discussion profitable sur l'orientation générale du mouvement syndical français à l'heure actuelle.

Je voudrais me contenter, dans cette chronique, d'en préciser et d'en commenter le préambule, ainsi qu'une partie de son texte qui se relie plus particulièrement avec la question actuellement posée au premier plan.

D'abord le préambule : « *La C.G.T.-F.O. demeure l'expression vivante du syndicalisme qui puise son inspiration dans la Charte d'Amiens, faisant de son indépendance la condition de son existence et de son efficacité.* » Bonne entrée en matière.

« *Faisant la distinction entre ses objectifs à long terme et ses buts immédiats, la C.G.T.-F.O. proclame que :*

« *A long terme, elle entend édifier une société sans classes, au sein de laquelle seront supprimés l'exploitation de l'homme par l'homme et les privilèges liés à l'héritage.* »

On est un peu surpris de rencontrer là, tout à coup, l'héritage ! On passe de « l'exploitation de l'homme par l'homme », qui englobe toutes les formes de domination, au cas particulier de l'héritage. Pourquoi, ne pas dire : « tous les privilèges » ? Il faudrait au moins

préciser, surtout à notre époque : « les privilèges liés à l'héritage ou à la fonction ».

« *Le C.C.N. confie le soin à la commission compétente de préparer, à l'intention du prochain Congrès Confédéral, le projet de définition de la place et du rôle du syndicalisme dans la société industrielle moderne.* » Bien. Nous attendons avec intérêt. Nos amis de la Loire n'ont pas attendu pour apporter leur contribution à cette étude. Leur brochure qui réunissait plusieurs articles parus dans « la R.P. » a eu un bon succès de diffusion. Pour nous, la « commission compétente », c'est l'ensemble de nos lecteurs. Ils diront ce qu'ils pensent de l'énoncé de la question et de la manière d'y répondre.

« *Dans l'immédiat, la C.G.T.-F.O. revendique un taux de croissance économique élevé et une répartition équitable des fruits de la production.* »

Ce « taux de croissance élevé » que l'on « revendique » ne me dit rien qui vaille. Sans doute, le progrès social est lié à la croissance économique, mais le lien de cause à effet n'est pas nécessairement établi. Il peut même y avoir une croissance économique fondée sur un surcroît d'exploitation de la main-d'œuvre. En tout cas, le taux de croissance le plus élevé n'est pas nécessairement le meilleur. Le tout est de savoir quel est son « coût humain », plus précisément combien il coûte à la classe ouvrière en temps de travail, en surmenage, en réduction de la consommation par des investissements qui détournent une trop grande part du produit national. Le camarade *Bonety* disait fort justement, dans l'exposé dont j'ai parlé ci-dessus, qu'il fallait offrir à la classe ouvrière plusieurs hypothèses de taux de croissance. Il sous-entendait probablement que le meilleur, socialement, n'était pas toujours le plus élevé.

Quant à la « répartition équitable des fruits de la production », ce n'est qu'une formule de plus si l'on n'éclaire pas sa lanterne en disant pourquoi cette répartition n'est pas actuellement « équitable » et ce qu'il faudrait faire sinon pour qu'elle le soit, au moins pour qu'elle tende à l'être davantage.

Il est vrai que l'on trouve, dans le texte de la résolution, quelques apaisements et quelques explications sur les deux objections que je soulève. Je tiens tout particulièrement à citer ce passage du chapitre intitulé : « *De la répartition* » :

« *Il ne peut suffire ni de mieux répartir les ressources entre les emplois généraux et la consommation ni d'améliorer la production des actifs par rapports aux inactifs. Il faut encore que les ressources affectées à la consommation soient distribuées équitablement entre les diverses catégories sociales.*

« *Le C.C.N. réaffirme qu'entre ces catégories sociales, la justice est loin d'être réalisée ou simplement amorcée : des salaires anormalement bas coexistent avec les rétributions fastueuses dont jouissent insolemment les princes de l'industrie, du commerce et des professions libérales, ceux de la spéculation ainsi que ceux des arts majeurs et mineurs.*

« *Aussi le C.C.N. donne-t-il mandat à l'Exécutif Confédéral d'intensifier et son action correctrice et sa dénonciation des revenus scandaleux quelle que soit leur origine, fût-elle abusivement qualifiée de salariale.* »

J'ai l'impression qu'avec cette citation, je termine ma chronique au point même où je l'avais commencée.

Raymond GUILLORÉ.

Ne laissons pas désarmer le syndicalisme

En mars dernier, le Congrès de l'U.D.-F.O. de la Loire adoptait à l'unanimité une importante résolution intitulée « Reconstruire l'unité syndicale » qui soulignait notamment :

« Le Congrès de l'U.D.-C.G.T. Force Ouvrière de la Loire réaffirme son attachement à l'unité du mouvement syndical et continuera à tout mettre en œuvre pour en créer les conditions.

« Il considère que ce désir de tous les travailleurs pourra être réalisé par la définition préalable claire et précise des objectifs, moyens et méthodes d'un syndicalisme réuni. L'agitation publicitaire, l'exploitation sentimentale ne sauraient remplacer ni la volonté, ni les engagements qui doivent nécessairement s'inscrire dans la réalité des faits.

« Le Congrès rappelle les principes essentiels qu'il a déjà définis :

— Indépendance du syndicalisme vis-à-vis des partis, des religions, de l'Etat et du patronat, notamment par le non cumul des responsabilités syndicales et des responsabilités politiques, de parti ou électorales.

— Fonctionnement démocratique de l'organisation syndicale par l'élection de tous les responsables à bulletin secret, la reconnaissance des tendances et la liberté d'expression au sein de l'organisation.

« Tout en considérant avec intérêt les évolutions qui se dessinent dans d'autres centrales et dans le monde, le Congrès regrette que ces conditions ne soient pas encore remplies.

« Placé devant cette situation, le Congrès n'estime pas moins que la coordination des actions du ressort de l'U.D. est une nécessité impérieuse pour l'aboutissement des revendications des travailleurs.

« Le Congrès entend toutefois que cette unité d'action de fait, ne se conclut que sur des objectifs précis, dans un temps déterminé, avec des modalités fixées en commun, sur un pied d'égalité entre organisations et en toute indépendance des consignes externes au syndicalisme. »

Ce texte clair rappelait une attitude permanente affirmée dès les lendemains de la scission par l'U.D.-F.O. de la Loire, qui a ainsi montré son réalisme pour consolider l'efficacité de l'action syndicale et renforcer la solidarité ouvrière. Ce réalisme n'excluait pas, par ailleurs, la fidélité aux principes doctrinaux de la Confédération : démocratie syndicale, liberté d'expression, respect effectif de la Charte d'Amiens.

En même temps qu'elle œuvrait à renforcer l'union dans l'action, l'U.D. agissait pour rassembler les syndicalistes libres, affirmant des principes proches des siens, d'où la création de la Table Ronde Syndicaliste qui regroupe les syndicalistes non communistes de la Loire, de l'U.D.-C.F.D.T., du Syndicat du Livre C.G.T., de l'U.D.-F.O., de la F.E.N., du P.U.M.S.U.D. et de l'Alliance Syndicale Espagnole.

En ce début d'année 1967, la position de l'U.D.-F.O. reste identique. Peut-on en dire autant d'autres organisations syndicales de la Loire, et notamment de l'U.D.-C.F.D.T. et de la Section F.E.N. ?

La politique gaulliste comme le style du régime, que la plupart des syndicalistes rejettent pour leurs conséquences économiques et sociales, vont-ils faire sortir des responsables syndicaux de la route du syndicalisme, pour les faire bifurquer sur la voie politique ? C'est ce qu'on peut crain-

dre quand on constate l'antigaullisme « à fleur de peau » de responsables C.F.D.T. et F.E.N. de la Loire. Ne parlons pas de celui de militants C.G.T. qui restent, eux, logiques avec la ligne de leur parti, encore qu'il y ait des accommodements... (1).

En fait, il s'agit de savoir si la situation économique et sociale que connaît ce pays est le résultat direct de la politique des dirigeants de la V^e République, ou si au contraire, c'est le régime qui est le fruit des évolutions que nous connaissons.

Certes, les choses ne sont pas tranchées aussi nettement, mais quand on regarde ce qui se passe dans le monde, et en particulier en Grande-Bretagne, on ne peut s'empêcher de conclure que le phénomène est mondial et non pas typiquement français.

Si on pousse le raisonnement plus loin, on voit même que les grands, U.R.S.S. et U.S.A., sont aux prises avec les mêmes situations, car l'industrialisation intensive et le progrès technique commandent maintenant plus la gestion des sociétés, que les créations théoriques nées du cerveau des théoriciens de droite ou de gauche. Le technicien et le savant ont maintenant l'initiative, et leurs réalisations conditionnent toujours plus l'organisation économique.

C'est donc faire la part belle à de Gaulle que d'en faire le père de toutes les mutations et ceux qui s'engagent aussi résolument dans ce sens, sont-ils si sûrs que demain un gouvernement de gauche pourrait appliquer une politique économique et sociale tellement différente de celle que nous connaissons aujourd'hui, dans le système qui est le nôtre actuellement ?

Quand nous soulignons cela, ce n'est pas pour jouer les inconditionnels du gaullisme, même de gauche, ni pour mettre en cause la bonne foi de camarades syndicalistes ou politiques, et sans doute la classe ouvrière bénéficierait d'avantages appréciables sous leur direction, mais fondamentalement, compte tenu de la puissance économique française dans le monde, et de sa situation dans la réalité européenne, peut-on croire sérieusement qu'elle peut être orientée autrement sans des changements profonds de structures économiques. Et là, il nous faut bien constater que si la gauche propose des réformes, souvent intéressantes et qu'il faudra soutenir, par contre en son sein, qui avance le programme conduisant à la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme et à la société sans classe ?

Bien sûr, nous ne sommes pas assez naïfs pour croire qu'il suffit d'un coup de baguette magique pour transformer les structures et les hommes, mais dans l'état de somnolence où sont entretenus les citoyens et les travailleurs d'aujourd'hui, est-ce en escamotant les finalités du monde ouvrier qu'on réanimera — même pas — qu'on entretiendra la conscience de classe ?

Nous reconnaissons d'ailleurs la logique du raisonnement des camarades qui considèrent le gaullisme comme la source de tous les maux. Ils concluent tout naturellement, qu'en supprimant le « pouvoir gaulliste », on détruit la cause du mal et on crée les conditions d'une nouvelle po-

(1) Au cours de la séance de travail organisée à l'occasion de la venue de Pompidou à St-Etienne, par 2 fois ce dernier s'est félicité de la présence de représentants de la C.G.T. Il n'a pas oublié non plus de citer la visite de Kossyguine à Lyon.

litique. Sur le plan des considérations économiques, c'est tout de même un jugement bien rapide.

Pour ceux qui entendent rester sur le terrain syndical, le gaullisme, dont il ne faut pas non plus mésestimer l'action et l'influence, est une période de l'évolution capitaliste. Justifie-t-elle la mise sous le boisseau de l'action syndicale ? Notre réponse est sans hésitation : NON.

Cela ne signifie pas pour autant que le syndicalisme n'a pas à améliorer ses méthodes et ses moyens d'action.

Remarquons tout de même que si dans le passé les militants s'étaient « affolés » à ce point, il y a longtemps que le syndicalisme français serait politisé, et la politique que même de Gaulle aujourd'hui serait peut-être, celle... disons de Guy Mollet (avec, bien sûr, le falbala gaulliste en moins), si l'exemple de M. Wilson peut justifier cette crainte.

Mais notre propos est surtout de montrer où une telle conception peut entraîner des courants du mouvement syndical français, car elle amène à donner la priorité à l'engagement politique sur l'action syndicale et à faire du syndicat une force d'appoint.

A terme, elle conduit « au syndicat courroie de transmission d'un parti » et bien sûr à l'intégration dans l'appareil étatique.

C'est un point de vue qui après tout peut se concevoir, mais nous le repoussons sans équivoque, car il a entraîné la division du syndicalisme français en introduisant le noyautage des syndicats par un parti.

C'est donc assez étonnant d'entendre le secrétaire général de l'U.D.-C.F.D.T. de la Loire réclamer à un meeting commun :

« Une autre majorité parlementaire, un autre gouvernement pour faire une autre politique, que les partis sachent oublier leurs divisions, etc. ». De tels propos montrent qu'il accepte le postulat que seule l'action politique sera déterminante pour modifier la condition ouvrière... (Nous souhaitons d'ailleurs qu'il utilise les colonnes toujours hospitalières de la « R.P. » pour mieux expliquer sa pensée).

On est loin, là, de l'étude de la Table Ronde Syndicaliste de la Loire publiée dans la « R.P. » sous le titre « des responsabilités du syndicalisme », et que nos camarades CFDT de la Loire ont signée avec nous.

Pour notre part, la majorité des responsables F.O. de la Loire n'a jamais considéré que la conquête d'une majorité de sièges à la Chambre des Députés pourrait réorienter la société où nous vivons, alors que le problème de fond reste la transformation des structures économiques. Sans doute le chemin sera long, mais il reste le but final de notre action, quelles que soient les circonstances.

Nous ne sommes pas assez sots non plus pour ignorer que les problèmes économiques et sociaux ont des incidences politiques, mais notre terrain est d'ordre économique et nous refusons que le syndicalisme serve d'infanterie à des partis, même de gauche, quand on sait, en plus, que leur extrême reste encore largement imprégnée des conceptions totalitaires de l'Etat soviétique. Si les évolutions de ce dernier sont assez marquées pour entraîner notre intérêt, elles ne le sont pourtant pas suffisamment pour que nous reconsidérons notre méfiance doctrinale.

S'il doit y avoir prise de pouvoir par les travailleurs, elle se fera par leurs capacités à la gestion économique, avec des moyens et des méthodes adaptés aux situations locales et au temps

où elle se déroulera. Dans notre contexte actuel d'accélération du progrès technique, avec l'influence que cela a sur les hommes, tous les calculs de probabilité sont bien aléatoires et sont trop souvent spéculations d'hommes extérieurs au mouvement syndical, qui bâtissent des sociétés sans connaître les réalités sociales concrètes.

Dans la mesure où des syndicalistes C.F.D.T. (et F.E.N. Loire) mettent leur espoir dans une solution politique, ils accrochent de fait leur wagon à la locomotive C.G.T. Du même coup, ils réalisent aussi ce que l'accord C.G.T.-C.F.D.T. avait d'insolite pour beaucoup.

Nous continuons à penser qu'il est marqué par l'opportunisme, mais maintenant correspond-il aussi à un rapprochement doctrinal sur le rôle du syndicat, entre communistes et une partie (est-elle importante dans la réalité?) des responsables C.F.D.T. ?

Plus grave, on peut se demander si cette conception n'explique pas les agitations et les « grévettes » que nous connaissons depuis quelque temps, véritable démobilisation des travailleurs (2), car on voudrait pouvoir, avant les élections législatives, prouver l'incapacité du syndicalisme, afin que les travailleurs portent leurs espoirs sur les politiciens, qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Cette intention, nous sommes persuadés qu'elle est celle de la C.G.T. Du côté C.F.D.T., il sera intéressant de voir qui suivra cette orientation et qui participera à ce travail de désarmement du syndicalisme.

Syndicalistes véritables et néo-syndicalistes vont pouvoir se compter, mais pour les militants F.O. de la Loire, pas de problème, cette conception est diamétralement opposée à la leur, celle de l'indépendance totale du syndicalisme.

Ce clivage va tout de même avoir des conséquences immédiates, notamment sur l'unité d'action qui devient difficile, sinon impossible, car elle ne pourra plus se réaliser que dans une confusion que nous refusons, pour sauvegarder la notion même d'indépendance du syndicalisme et pour ne pas donner aux salariés une fausse image du syndicat.

James Marangé, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale Autonome, déclarait au Congrès de cette dernière, fin novembre : « Nous ne saurions approuver ceux qui confondent volontairement l'unité d'action et l'unité syndicale, proclamant que l'accord C.G.T.-C.F.D.T. témoigne d'importants progrès réalisés vers l'unité tout court. Je serais plutôt tenté de dire qu'en impulsant l'unité d'action à deux, ils risquent au contraire d'aller à l'encontre de cette unité en cristallisant les oppositions syndicales ».

Voilà une observation dont la justesse aura été au moins démontrée dans la Loire où l'unité d'action était toujours réalisée.

Les militants F.O. de la Loire restent persuadés de la nécessité de l'unité d'action, mais plus que jamais, ils ne l'accepteront que si elle se réalise avec de vrais moyens de lutte et en dehors des combinaisons politico-syndicales, comme l'a défini avec netteté leur dernier congrès départemental.

Maurice PIOLET.

(2) Participation des travailleurs de la région de St-Etienne aux meetings et défilés (environ 100.000 salariés, sans le secteur public) :

— le 17 mai : 12.000 à 15.000 manifestants.
— Le 23 novembre : 1.500 à 2.000 manifestants.
— Le 12 décembre (à l'occasion de la venue de Pompidou à St-Etienne et l'U.D.-F.O. ne participait pas) 3.500 à 4.500 manifestants.

LA CRISE DU SYNDICALISME UNIVERSITAIRE

La Fédération de l'Éducation Nationale (FEN)

Quelques précisions nécessaires

Plus de 400.000 syndiqués, 34 syndicats nationaux de fonctionnaires, titulaires ou auxiliaires regroupant des personnels dépendant du ministère de l'Éducation Nationale, mais aussi des agents occupés à des tâches d'enseignement, dépendant d'autres ministères : Agriculture, Jeunesse et Sports, Justice. Contrairement à une opinion très répandue, si les enseignants proprement dits sont très nombreux à la FEN, ils n'y sont pas seuls : administrateurs (proviseurs, directeurs, censeurs, surveillants généraux, principaux, inspecteurs primaires), administratifs (personnel d'interdandance, de secrétariat) exerçant dans les établissements scolaires, dans les rectorats, les inspections académiques, personnels de surveillance, de service (agents de l'Éducation Nationale), chercheurs scientifiques, bibliothécaires, personnels de laboratoire, personnels d'Hygiène scolaire, etc. Certains syndicats ont une structure catégorielle : Syndicat National des instituteurs, Syndicat des professeurs d'École Normale, des inspecteurs primaires, des agents de l'Éducation Nationale, etc. D'autres ont une structure « industrielle » : Syndicat National de l'Enseignement secondaire, Syndicat National de l'Administration Universitaire, etc.

Deux de ces SN pèsent numériquement sur la FEN : SNI (260.000 adhérents), SNES (65.000 membres). Presque tous sont largement représentatifs non seulement des syndiqués du secteur envisagé, mais encore des syndicables. Dans quelques sections seulement nous ne sommes pas majoritaires.

Dans l'Enseignement Supérieur, notre SNE Sup. en progrès constants, est encore largement concurrencé, non seulement par le SGEN (CFDT), mais surtout par la Fédération des syndicats autonomes de l'Enseignement supérieur qui ressemble plus à une amicale. Précisons qu'au SNE Sup. assistants et maîtres assistants sont plus nombreux que les maîtres de conférence et les professeurs de faculté. Il est plus fort dans les facultés de Sciences et de Lettres, qu'en Droit, Médecine ou Pharmacie.

Dans l'enseignement technique court (les anciens centres d'apprentissage s'appellent maintenant Collèges d'enseignement technique) quatre syndicats se disputent les adhérents : notre SNETAA (10.000 adhérents), le syndicat CGT (10.000 adhérents), le Syndicat FO et le SGEN (6.000 adhérents en tout). C'est d'ailleurs le seul secteur avec les personnels de service de Facultés où la CGT-FO a quelques milliers d'adhérents, plus quelques individualités. (Un syndicat ne doit pas être une secte ou une petite société de pensée).

Quant à la CGT, elle « existe » dans les Collèges d'enseignement technique et nous oppose un syndicat minoritaire « chez les agents de l'Éducation Nationale ». Tous les autres syndicats de la FEN regroupent de 60 à 90 % du personnel. C'est notamment le cas des « dirigeants », des syndicats de l'Éducation physique, de l'Administration universitaire et de nombreux « petits », petits parce qu'il y a peu de « syndicables ».

Pourquoi cette représentativité ? Pourquoi peut-on parler aujourd'hui de la « Centrale des enseignants » comme on parle de centrales ouvrières, et de la Centrale des étudiants (UNEF), sans parler de la FNSEA (exploitants agricoles) ?

La FEN, on le sait, a choisi l'autonomie en 1948. Et pourtant, je crois qu'il est utile de rappeler qu'à la CE de la CGT en 1946 les deux élus de la FEN, Aigueperse et Lavergne, l'avaient été sur la liste « Jouhaux », et que nous n'avions (majoritaires de la FEN) aucune divergence sérieuse de principe avec nos camarades de la CGT-FO. A l'époque nous avons voulu « sauver les meubles ». (Nous avons pu le faire, car les communistes et leurs alliés étaient minoritaires, nous ne l'avons jamais nié), sachant trop bien que la division syndicale produit inéluctablement la désaffection syndicale. Que l'on me cite en France une corporation aussi représentative ? Est-ce encore le cas à la vieille fédération CGT du Livre ? Nous avons toujours dit — et le disons encore — que cette solution était provisoire (le provisoire dure longtemps parfois ! Est-ce de notre faute ?). Nous faisons partie du PUMSUD dont Denis Forestier, l'un des meilleurs militants, est toujours le président. D'ailleurs, camarades qui me lisez, l'Unité syndicale existe en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves et ailleurs ! L'émancipation ouvrière est-elle plus avancée dans ces pays ? L'Unité ouvrière est éminemment souhaitable, elle n'est pas une panacée. L'Histoire dira sans doute que le Mouvement ouvrier mondial au XX^e siècle aura été hautement hypothéqué par le stalinisme et aussi à un degré moindre peut-être (c'est une concession chez moi) par une certaine renaissance du christianisme et notamment de son secteur romain. Et puis, camarades ouvriers, n'était-il pas utile qu'à l'heure de « l'explosion scolaire », un mouvement syndical universitaire véritable, laïque et démocratique soit présent pour défendre les intérêts de nos enfants ? Oh ! nous n'avons pas fait de miracles, mais nous avons évité, même sous l'ère gaulliste, de trop lourds dégâts. J'attends sans crainte les démentis.

Certes, ces dix-huit années n'ont pas été faciles pour les militants majoritaires de la FEN, et ce n'est pas fini ! Nous avons les communistes chez nous, et les progressistes de tout poil. La vie interne de la FEN est marquée par les luttes de tendances. C'est la rançon de l'« Unité ». Nous sommes fidèles à la Charte d'Amiens, mais aussi à la Charte de Toulouse.

Nous avons aussi l'« École Emancipée ». Mais ceci est un bien ! Je veux m'expliquer clairement sur ce point, ayant quitté cette tendance, il y a quatre ans pour devenir majoritaire. Je suis toujours d'accord avec les principes de l'École Emancipée et je ne suis pas le seul. Mais je pense que les principes érigés en dogmes paralysent. Avant moi, d'autres ont pensé (ce n'est pas à la RP de Pierre Monatte qu'on me démentira) qu'il ne fallait pas lâcher la proie pour l'ombre. Il est trop simple, pour ne pas dire simpliste, d'expliquer tous les reculs par la trahison des appareils. Le monde ouvrier comprend trois catégories d'individus : les réformistes, les stalinien, les révolutionnaires. Les deux premières sont composées de vilains ou d'imbéciles prêts à se vendre au patronat ou à s'intégrer à l'État ; les seuls militants valables appartiennent à la troisième catégorie. C'est du manichéisme. J'ai connu à la FEN, et ailleurs, des militants, révolutionnaires d'origine marxiste, anarchiste ou simplement syndicaliste qui avaient des responsabilités. Ne nous payons pas de mots, con-

frontés aux réalités, ils faisaient du réformisme ou bien ils ne faisaient pas leur boulot. J'attends un démenti.

Et puis, pour en finir avec ce long préambule, je pose une question aux lecteurs de la RP. Dans la société industrielle la révolution est-elle possible ? Les masses sont attachées aux revendications immédiates, même si c'est aux dépens des néo-prolétaires du Tiers-Monde. (Sait-on que lorsque le café baisse d'un centime à la livre à New-York, cela signifie 10 millions de dollars en moins par an en Colombie ! C'est aussi un vrai problème que celui-là !) D'autre part, les forces de répression au service de l'Etat, police et armée ont des moyens autrement puissants qu'autrefois. Tout Etat industriel peut aujourd'hui vaincre une grève générale insurrectionnelle.

LA CRISE ? LES FAITS

1° Pâques 1966. Congrès du SNES classique et moderne, le deuxième syndicat de la FEN. Le rapport d'activité du secrétaire général est battu par 55 % des mandats. Cela n'arrive pas souvent ! J'en appelle aux historiens du mouvement ouvrier, à G. Lefranc, s'il me lit, à R. Hagnauer qui me lira. A ce même congrès, le SNES fusionne avec le SNET, enseignement technique long. C'est le nouveau SNES qui a 65.000 adhérents.

2° Juin 1966. Elections syndicales pour la partie classique et moderne. (Au SNET le RA avait été adopté et la direction syndicale reconduite). Voici les résultats du vote par correspondance : liste A (majorité fédérale) 15 élus ; liste B (communistes et alliés) 20 élus ; liste C (majoritaires dissidents anti-SNI) 6 élus ; liste D (majoritaires dissidents, Ruff et ses amis) 2 élus ; liste Ecole Emancipée, 2 élus.

Nous avons conservé la direction parce que la liste C nous a ralliés et que la D et la EE se sont abstenues. A la CA fusionnée (classique, moderne et technique), les forces sont les suivantes : A, 29 ; B, 29 ; C, 6 ; D, 2 ; EE, 3.

3° Elections au conseil syndical de la section de la Seine du SNI. Les ex-cégétistes (communistes et alliés) enlèvent la majorité absolue. Ils n'ont pas la direction pour autant, car il y a des membres de droit au conseil syndical, les élus du personnel dans les organismes paritaires.

4° Congrès du SNI. Baisse du nombre des mandats majoritaires sur le rapport d'activité de Devallois.

5° Septembre 1966. Démission de Georges Lauré, secrétaire général de la FEN. Démission motivée par des motifs autres que personnels. Il devait normalement, prenant sa retraite, se retirer deux mois plus tard, lors du congrès général. Il est remplacé par Joseph Marangé, membre du secrétariat permanent du SNI. Il est élu à la CA de la FEN par 27 voix (dont 15 instituteurs et 12 autres membres représentant 10 syndicats différents), contre 10 voix (dont 5 instituteurs, 4 SNES et 1 minoritaire de l'un des 10 syndicats ci-dessus — ce sont 10 ex-cégétistes) et 10 abstentions (2 instituteurs, le représentant de l'EE est Marangé lui-même, 6 SNES plus les 2 représentants du SNE Sup. et du syndicat de l'administration universitaire).

6° 24-25-26 novembre. Congrès de la FEN. A vrai dire, il ne s'y est rien passé d'extraordinaire. Il a présenté beaucoup d'intérêt et j'y reviendrai, mais la « crise » ne s'y est manifestée que par une baisse légère des mandats majoritaires.

ESSAI D'EXPLICATION PAR UN MILITANT QUI FUT A LA DIRECTION DU SNES

Y a-t-il une crise ? La FEN et ses syndicats nationaux ont progressé depuis dix-huit ans et la progression continue en 1966-67. Cette progres-

sion est même supérieure à la progression des effectifs du personnel et ce dans tous les secteurs, y compris ceux où la concurrence est la plus vive. Le SNETAA gagne chaque année sur ses rivaux et notamment sur le SGEN et le syndicat FO. Dans le premier degré la scission d'une partie des professeurs de CEG (SNC) fait long feu. Dans le second degré où le SGEN (CFDT) est le plus fort proportionnellement aux autres secteurs, il se maintient tout au plus en face du SNES. Il y a déjà 10 ans que nous lui avons pris la majorité dans les départements d'Alsace et Moselle.

Nous avons depuis 1948, constamment remporté des victoires corporatives, la plus importante en 1961 quand nous avons obtenu le « reclassement ». (De Gaulle était au pouvoir depuis trois ans). Elles sont plus limitées depuis la fin de la guerre d'Algérie : le régime gaulliste s'est renforcé et il ne nous aime guère. Ces messieurs n'ont pas oublié notre gève du 30 mai 1958. Qui a fait plus en France ?

Oh ! nous avons aussi subi des échecs. J'y reviendrai.

Que se passe-t-il alors ? Deux phénomènes : l'un circonstanciel, l'autre permanent, mais qui a pris une certaine acuité.

Le premier, mes lecteurs ont déjà compris. Nous connaissions une progression communiste, très nette au SNES, limitée au SNI. Comment l'expliquer ? Les communistes sont plus habiles qu'autrefois. Le XX^e Congrès est passé par là. Aujourd'hui, Aragon se permet de critiquer la condamnation de Daniel et Siniavski. « Budapest » est loin, Prague encore plus. Les communistes n'effraient plus. S'il n'y a pas crise du syndicalisme universitaire, il y a la crise scolaire et universitaire. Nous avons condamné la réforme gaulliste de l'enseignement, mais nous n'avons pu l'empêcher. Nos camarades nous taxent d'impuissance et beaucoup sont tentés de changer de dirigeants. Dans le second degré, secteur où, je crois bien, on n'est plus anticommuniste. Et puis au SNES, très précisément nous avons commis des erreurs. Depuis cinq ans le SNES, associé ou non suivant les cas à d'autres syndicats du second degré, membres de la FEN, suivi par le SGEN, a tenté d'améliorer « les conditions de travail des élèves et des maîtres », revendication qui présentait théoriquement l'avantage d'être sympathique aux parents d'élèves. Pour cela nous avons déclenché en 1963 une grève des heures supplémentaires, très difficile à mener techniquement. Elle a donné peu de résultats : quelques aménagements des abattements de service pour classes pléthoriques.

En 1964, nous avons lancé une grève administrative encore plus difficile techniquement. Elle a été un échec : nous avons dû rapporter l'ordre de grève sans aucun résultat. Ajoutons qu'à cette occasion, nous voulions ainsi « contrer » la réforme gaulliste de l'enseignement. C'était évidemment une illusion. Poussés par notre base, nous avons oublié que le rapport de forces nous était défavorable. Il en est résulté un grave mécontentement dont nos minorités et notamment la minorité communiste, ont su habilement profiter.

En juin 1967, au syndicat unifié nous avons à nouveau des élections. Et il n'est pas démontré que nous retrouverons la majorité absolue.

Le second phénomène est plus complexe, quoique naturel et permanent. Qu'on le veuille ou non, les intérêts des différentes catégories de l'Education Nationale sont souvent divergents. C'est normal. Nos anciens nous ont appris que le syndicalisme démocratique avec ses structures fédérales, confédérales, était justement fait pour régler les différends internes, corporatifs, professionnels, voire idéologiques, par le moyen de la discussion, de la confrontation des points de vue, l'objectif étant la

réalisation d'un front uni en face du patronat et de l'Etat. J'enfonce des portes ouvertes ! Mais l'expérience démontre que même dans une organisation unitaire, il n'est pas toujours facile de trouver des formules recueillant l'adhésion de tous.

Sur les questions idéologiques, la majorité finit par jouer. Les minorités appartiennent à des syndicats différents. La majorité appartient à la plus grande partie des syndicats. Et puis, dans ce domaine, nos positions ont le plus souvent un caractère théorique. Il s'agit de positions de principe qui engagent une attitude, une ligne de conduite, mais qui conduisent rarement à une action.

En 1956 la FEN a condamné Suez, Budapest et la guerre d'Algérie. Cela nous a donné bonne conscience, et je ne suis pas prêt de le regretter, mais cela n'a pas empêché le monde de tourner. Hélas ! Mais lorsque les divergences sont corporatives, professionnelles, pédagogiques comme nous disons et comme il faut le dire, il n'en est pas de même. Les lignes de partage ne traversent pas les syndicats, mais souvent séparent des syndicats. Or, chacun est souverain. Ce n'est ni nouveau ni original. Mais les difficultés sont plus grandes dans les fédérations de fonctionnaires avec leurs structures de syndicats nationaux que ne connaissent pas nos camarades du secteur privé ou du secteur nationalisé. Or, pourquoi le cacher, il y a des désaccords au sein de la FEN et plus particulièrement entre le SNI et le SNES unifié, entre ces deux syndicats qui à eux seuls représentent plus des trois quarts des effectifs de la fédération. Désaccords d'orientation d'abord, même si l'accord est en fait réalisé maintenant après la démission de Lauré. Deux problèmes :

1° Unité d'action ou non avec la CFDT, sa fédération des fonctionnaires, son syndicat d'enseignants, la SGEN. Au nom de la laïcité et aussi parce que dans notre secteur la CFDT est faible, le SNI y était jusqu'à une date récente, opposé. La plupart des autres syndicats et notamment le SNES y était favorable. Le SNI s'est aujourd'hui rallié à une unité d'action prudente et limitée. C'est la position officielle de la FEN.

2° Depuis 1961, le SNI est partisan d'une action d'ensemble avec tous les fonctionnaires et autres salariés de l'Etat sur les questions de salaire. Il est opposé à des améliorations propres aux enseignants : nous ne sommes plus déclassés et de plus, l'Etat gaulliste est trop fort et nous n'avons pas les moyens d'obtenir des améliorations pour les seuls enseignants. Ce n'était pas le point de vue des autres syndicats, ce n'était notamment pas le point de vue du SNES. Dans ce domaine, tout le monde s'est rallié au point de vue du SNI.

Mais des désaccords sérieux demeurent. Ils sont d'ordre professionnel, pédagogique et ont des incidences corporatives. Ils sont consécutifs à la structure de notre enseignement, ils découlent de l'application de la Réforme. C'est une longue histoire difficile à résumer. Avant la guerre, à côté des lycées et collèges, pour les esprits qui « poursuivaient leurs études », il y avait au delà du « primaire », le « primaire supérieur ». Après la guerre, il y a eu les « cours complémentaires », devenus il y a quelques années les collèges d'enseignement général (CEG). Ces établissements préparent au BEPG qui a remplacé l'ancien Brevet élémentaire. Y enseignent des instituteurs choisis parmi les meilleurs.

Depuis quelques années, le recrutement des maîtres de CEG a été modifié : formation complémentaire et acquisition de propédeutique. Les meilleurs élèves du CEG ont la possibilité d'entrer en seconde de lycée. Comme les élèves de troisième des lycées, ils peuvent se présenter au concours d'entrée en Ecole Normale. Les programmes de sixième à troisième (premier cycle) sont identiques dans les CEG et dans les lycées. Mais les maîtres qui

et enseignent sont différents pour les diplômes, les mouvements de service, les statuts, les méthodes. Les maîtres du second degré n'ont pas accès aux CEG. Par contre, la crise du recrutement de professeurs a amené beaucoup d'instituteurs à enseigner « en délégation » dans les lycées. La situation s'est aggravée depuis que le gouvernement a créé les Collèges d'enseignement secondaire (CES), CEG jumelés à un premier cycle de lycée. Les lecteurs de la RP ont compris qu'il y avait concurrence avec tout ce que cela peut signifier. Difficulté supplémentaire, la plus grave peut-être : pendant la longue période de la crise de recrutement des maîtres du second degré, le gouvernement a utilisé non seulement des instituteurs mais de nombreux maîtres auxiliaires et adjoints d'enseignement, tous partiellement ou complètement licenciés d'enseignement. Les uns sont menacés de licenciement, les autres de se voir confier des tâches de surveillance. Ils n'arrivent pas à admettre qu'on ne puisse les utiliser dans les CEG où enseignent les instituteurs moins titrés qu'eux pour la grande majorité.

Pour être complet, il faudrait en dire beaucoup plus. J'ajouterais qu'un CES est rarement un établissement nouvellement construit. S'il s'agit d'un CEG transformé (le cas le plus fréquent), des instituteurs doivent laisser la place à des maîtres du second degré. S'il s'agit d'un premier cycle de lycée, ce sont des maîtres du second degré qui « sautent ». M. Fouchet aurait voulu délibérément créer la discorde, qu'il n'aurait pas mieux réussi.

Toutes ces difficultés ont évidemment des répercussions dans les syndicats respectifs, d'autant plus que nous sommes tous d'accord pour condamner le « Plan Fouchet ». Nous tentons d'élaborer une doctrine commune et ce n'est pas simple. La presse de toute opinion nous brocarde. Les partis politiques nous critiquent. Les autres organisations syndicales nous jalourent. Le gouvernement compte les coups. Je voudrais voir les uns et les autres à notre place. Plus que jamais la critique est aisée...

Telle est, mes camarades de la RP et de l'Union des Syndicalistes, la situation telle que je la vois, telle que j'ai essayé de l'exposer succinctement (Guilloré n'était pas prêt à me confier la rédaction d'un numéro spécial de la RP) et aussi objectivement que possible. C'est le point de vue de Cordier, militant parmi d'autres. Je n'ai aucune illusion. La RP est lue, et notamment par des enseignants : on va tirer à boulets rouges sur ce malheureux article. J'ai contribué à brouiller les cartes, diront les uns. J'ai manqué à la vérité diront les autres, patriotes exaltés du SNI ou du SNES.

Ralliez-vous à mon panache blanc ! Pour les communistes le panache blanc est bien connu.

Pour les camarades de l'EE, c'est simple : « Faites de la FEN un syndicat unique, tous camarades unis du professeur de faculté à l'agent de service. Changez d'orientation, rompez toute discussion avec l'administration et les pouvoirs publics, quittez les organismes prioritaires, préparez la grève générale insurrectionnelle. »

Quant à certains camarades de la RP, je les entends d'ici : « Querelles de bourgeois, d'intellectuels ». N'ai-je pas lu dans la RP que la grève était dévoyée depuis qu'elle était pratiquée par les professeurs de faculté et les étudiants. Les instituteurs ! passe encore, mais les professeurs. Si nous étions Anglais ou Allemands, nous utiliserions le même mot pour les désigner. Qu'est-ce que c'est que ce faux ouvriérisme ?

Je suis le premier à reconnaître les mérites de mes camarades du SNI, d'autant plus que (minoritaire sur ces points au SNES plus que certai-

nement) je suis d'accord avec eux sur les options fondamentales. Comme eux je suis pour les luttes d'ensemble. Comme eux je me méfie de la CFDT qui adhère toujours à la CISC. Par contre je ne suis pas d'accord avec eux pour que l'enseignement court soit leur chasse gardée.

Que l'avenir nous réserve-t-il ? Quelles conclusions ? Que faut-il espérer ?

Nos syndicats doivent se mettre d'accord, c'est évident même si ce n'est pas simple. Je n'ai, et pour cause, pas abordé les questions de personnes qui existent comme dans tout groupe hu-

main. (N'existent-elles pas à la RP ?). La situation s'est détendue depuis septembre. Il n'y a pas eu d'affrontement entre le SNI et le SNES au congrès de la FEN. (Je n'ai plus le loisir de l'analyser) le fonctionnement de la fédération dont il a été longtemps parlé ? C'est avant tout une question de bonne volonté. Et les uns et les autres ont compris que c'était indispensable. C'est d'ailleurs le seul moyen d'éviter que le SNES n'ait en juin prochain une direction communiste. C'est aussi le garant le plus sûr des victoires futures.

Charles CORDIER.

La triste situation de la « région des ambulants » P.T.T.

La région des ambulants (DSA) groupe les « lignes » de trains postes et les centres de tri, bureaux gares de Paris et Marseille.

La caractéristique de la DSA est le travail par brigade. Une équipe d'ambulants « remonte », une « descend », une se repose.

La brigade « A » travaille tantôt le matin, tantôt l'après-midi, et vice-versa pour la « B ». La « C » et la « D » travaillent deux nuits sur quatre à tour de rôle, la « 17-24 » vient chaque jour renforcer les effectifs de chacune lors du « coup de feu ».

Chaque soir il y a des ambulants qui partent, un « bureau gare » fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dimanches et jours de fête.

18.000 postiers y travaillent, dont plus de la moitié en « ambulants » ou chez les « nuiteux ». Les anciens forment l'armature des services. Arrivés à une certaine ancienneté dans le grade, ou à une fonction assez élevée, ils arrivent à percevoir des traitements décents. Ils correspondent à environ 30 % du personnel. Hors les difficultés communes à la fonction publique en général (revalorisation des salaires, effectifs, retraite), leur revendication numéro un est l'augmentation pour les heures de nuit. Mais cela dépend à la fois du ministère des PTT, du secrétariat à la fonction publique et des finances. C'est dire que la revendication est ancienne et dépend du bon plaisir de la rue de Rivoli. Chose que certains se gardent bien de signaler.

Les jeunes sont essentiellement des provinciaux. Mal payés, dans les emplois subalternes, ils ne bénéficient ni des avantages financiers de l'ancienneté, ni de ceux de l'expérience.

Isolés à Paris, connaissant des difficultés matérielles énormes dues à la crise du logement bon marché, ils pâtissent de l'anémie d'un service social dépourvu de moyens financiers adéquats.

Dépensant la presque totalité de leur salaire pour vivre et se loger (sur une rétribution de moins de 700 F, on doit compter 150 F de loyer, 300 F de nourriture, 100 F de transports et entretien), 50 F de loisir (cinéma, bal, etc.), ils font des « payantes » (heures supplémentaires) pour boucler des fins de mois difficiles. Les services cycliques de la DSA leur permettent de se faire remplacer pendant une ou deux « vacances » afin de voir leurs familles quelques jours. Mais les voyages coûtent cher.

Les jeunes ne font que passer dans la région des ambulants. Recrutés en province, leur espoir est, une fois titulaires, d'y retourner dès que possible. En deux ans, près de la moitié du personnel est ainsi renouvelé.

Cela veut dire, du point de vue syndical, que tout le travail de formation et d'information reste constamment à refaire dès le début.

Ainsi, les jeunes, forment le gros des « troupes » des syndicats. Débutants ne connaissant pas les subtilités du règlement, ignorant le pourquoi et le comment de l'action syndicale, ils ont souvent des mouvements de révolte contre les dures conditions de travail qui leur sont faites.

S'occupant à « faire de l'argent », les jeunes

ont une confiance souvent naïve dans les syndicats, qui jouent un rôle protecteur et rassurant. Le syndicat représente une organisation stable, face à des gens que les conditions d'existence rendent instables.

La présence des cellules d'entreprise, dont sont membres tous les responsables et militants de la C.G.T. (essentiellement des « stables »), contribue puissamment à brouiller les cartes syndicales.

Jamais les mots abus de confiance et escroquerie syndicale n'ont été aussi justifiés qu'ici. L'agitation politique est une chose, l'action syndicale revendicative en est une autre. J'ignore l'envers des décors ailleurs, mais on peut affirmer que dans la région des ambulants les sections C.G.T. servent de couverture aux cellules d'entreprise.

Ceci explique que malgré une majorité écrasante aux élections depuis 1947 (70 %) la C.G.T. a été incapable d'empêcher la dégradation constante des conditions d'emploi et d'existence des agents de la D.S.A.

Les « vieux » sont généralement à peu près bien payés, ou sont bricoleurs quand ce n'est pas les deux à la fois. Une journée de grève (qui se réduit à six heures à cause des services cycliques) par-ci par-là ne les dérange pas trop, au contraire. De toutes façons les « payantes » permettent le lendemain de récupérer le double de ce qu'on a perdu. Les jeunes sont mécontents avec raison, mais ils ne savent trop que faire, ignorant dans l'ensemble, tout du syndicalisme, de la revendication, de l'administration.

Et la C.G.T. se garde bien de donner une formation syndicale valable à ces jeunes, qui, à la première occasion, partiront. Elle se contente de faire sa propagande et de placer des cartes.

La revendication N° 1 du personnel de la D.S.A. est, selon la C.G.T., l'augmentation des heures de nuit. Cela concerne un nombre important d'agents, mais pour les jeunes, qui sont la majorité, la revendication principale concerne les conditions d'existence et de titularisation, pour des raisons citées plus haut. Ils profiteraient aussi de l'augmentation des heures de nuit, mais plus largement encore de l'existence d'un important service social attaché à la D.S.A. qui leur épargnerait 150 F par mois au moins sur leurs frais obligatoires.

La C.G.T. entraîna le personnel dans une grève couverte par un préavis national « pour les heures de nuit », afin de satisfaire les « stables » et les « anciens », sachant bien que les jeunes, pour faire comme les autres, suivraient. D'autant que les « méthodes spéciales » des cellules d'entreprises, sont aptes à convaincre les récalcitrants.

En principe le syndicalisme est une force composée par chacun au service de la majorité. Ici, ce n'est pas le cas.

Force ouvrière, est la seule organisation syndicale qui, à la D.S.A., fait son travail avec sérieux. Aussi, cela gêne considérablement les cellules d'entreprise dont l'action stérile est mise à jour.

Il n'est donc pas étonnant que l'insulte et la diffamation soient des moyens couramment employés contre ceux qui dénoncent leurs comédies.

L. COMBATZ.

les situations sociales
(classe à ↑)

Notes d'Economie et de Politique

LA CHINE A L'HEURE DE L'« INSPECTION OUVRIERE ET PAYSANNE »

Il semble bien qu'au fur et à mesure que le mouvement des gardes rouges se poursuit, il élargit ses objectifs. Il n'a plus seulement pour but une « révolution culturelle », il tend à devenir une « révolution structurelle ».

Je m'explique.

Au début, il s'agissait à peu près exclusivement de lutter contre les restants de l'idéologie bourgeoise. Mao tsé-tung et ses amis estimaient qu'il y avait encore chez les intellectuels chinois, littérateurs, savants, artistes, un fonds d'idées essentiellement bourgeois; or, Mao est un matérialiste suffisamment averti pour savoir qu'un changement dans les conditions du mode de production n'entraînent pas instantanément et mécaniquement un changement correspondant dans les idées et les sentiments des hommes, toute l'idéologie étant dotée d'une inertie qui est loin d'être négligeable. Le changement du mode de production, la création d'une nouvelle structure sociale font naître de nouvelles idées et de nouveaux sentiments, mais ceux-ci entrent d'abord en conflit avec les anciens, et si la nouvelle idéologie ne triomphe pas assez rapidement, l'ancienne, non seulement demeure, mais est même capable de conserver assez de force pour amener la restauration dans tous les domaines de l'ordre ancien. Les « Restaurations » politiques sont toujours le fruit de la persistance d'idées anciennes. C'est pourquoi fut lancé ce mouvement des gardes rouges destiné à détruire toute trace des anciennes idées grâce à une « révolution culturelle ».

Cette vigoureuse offensive contre le passé a-t-elle atteint son but? Le danger de la persistance d'une idéologie bourgeoise plus ou moins agressive au sein des partisans du nouveau régime eux-mêmes, est-il définitivement écarté, a-t-il été étouffé sous la masse et l'ardeur du nombre immense de jeunes qui avaient été mobilisés contre lui? Je ne sais.

Mais ce que me semble découler des rares informations que l'on possède, la dite « révolution culturelle » s'est élargie en un mouvement qui s'attaque, non plus seulement à la nostalgie du passé chez les gens dits « cultivés », mais à la structure même de l'Etat, telle qu'elle a été édiflée par les triomphateurs d'il y a quinze ans.

En effet, le journal de Pékin, le *Drapeau Rouge*, écrivait le 15 décembre dernier :

Il est nécessaire que les organes qui dirigent la révolution culturelle (c'est-à-dire essentiellement les gardes rouges. R.L.) soient soumis sans exception à un système d'élections générales, calqué sur celui de la Commune de Paris, avec la faculté pour les masses de révoquer et de remplacer en tout temps les élus.

D'autre part, vers la fin de ce même mois de décembre, une agence de presse des pays de l'Est, l'agence Ceteka, annonçait que le Comité central du P.C. chinois avait décidé la constitution, dans toutes les usines, de Conseils ouvriers, composés de travailleurs élus par leurs pairs et travaillant dans l'usine, dont la mission serait

entre autres de remplacer les syndicats, et même les organes du Parti.

Et cette décision semble avoir déjà eu un commencement d'exécution puisque, d'après une information japonaise, la Fédération syndicale, faite de 20 millions de membres, qui, comme tous les syndicats en pays communiste, est une institution d'Etat, aurait été dissoute.

Ainsi, la Révolution reviendrait à ses sources : Conseils ouvriers et Conseils de soldats (le soldat étant, dans le cas présent, la milice des gardes rouges).

Pour comprendre les raisons de ce retour aux sources des communistes chinois, l'histoire de la révolution russe me paraît utile.

On se souvient que, peu avant de tomber malade, Lénine avait été effrayé par l'extrême bureaucratisme de l'Etat dont il avait été le principal constructeur, par le fossé de plus en plus profond qui séparait des masses cet Etat sois-disant ouvrier. En conséquence, Lénine voulut mettre debout une « Inspection ouvrière et paysanne », qui devait être, non pas comme son nom pourrait le faire croire, une inspection de la condition ouvrière et paysanne par un nouveau corps de fonctionnaires, mais une inspection par les ouvriers et les paysans du fonctionnement des différents rouages de l'Etat. Il s'agissait, en somme, de soumettre l'Etat à un contrôle permanent, effectué par les ouvriers et les paysans eux-mêmes.

Eh bien ! il me semble que c'est dans la même direction et pour les mêmes raisons que présentement la révolution dite « culturelle », révolution qui, si elle parvenait aux fins que j'ai dites, serait en fait, une véritable révolution politique, puisqu'elle aboutirait à contrôler, et même peut-être à remplacer les maîtres de l'appareil d'Etat (fonctionnaires du Parti et fonctionnaires de l'Etat) par des mandataires du peuple, issus directement du peuple et fonctionnant sous le contrôle permanent et direct du peuple.

Les révolutions russe et chinoise auraient donc eu, au moins, ce point commun : après quelques années, un peu plus dans le cas de la Chine que dans celui de la Russie, elles auraient toutes deux éprouvé le besoin de procéder à une réforme profonde de leurs institutions, suffisamment profonde pour devoir être considérée comme une seconde révolution.

Et cela, en vertu d'un même processus psychologique, si l'on peut dire, chez le principal dirigeant de la Révolution.

La plupart des militants révolutionnaires, même parmi les plus purs, même parmi ceux qui ont sauté dans le wagon dès qu'ils ont vu le train se mettre en marche, les Zinoviev aussi bien que les Boukharine, les Trotsky aussi bien que les Staline, sont des gens qui s'imaginent trop facilement que, du moment qu'ils sont au pouvoir, la révolution est faite! que la révolution, c'est eux!

Mais les socialistes profonds et sincères, le petit nombre de ceux qui se sont lancés dans la bataille parce qu'ils voulaient vraiment établir un régime fonctionnant pour le peuple et par le peuple, comme ce fut certainement le cas de Lénine, et comme c'est certainement le cas de Mao, n'ont pas pu ne pas être saisis

d'effroi le jour où ils se sont aperçu que l'appareil qu'ils avaient mis debout pour renverser et exproprier la bourgeoisie, s'était transformé progressivement en une machine à commander, à exploiter, voire à opprimer le peuple. Ce n'était tout de même pas cela qu'ils avaient voulu !

D'où la réaction de Lénine cherchant à instituer une « Inspection ouvrière et paysanne » ; d'où la réaction de Mao déclenchant le plus formidable mouvement de masse jamais connu afin de ramener le pouvoir entre les mains du peuple.

On sait ce qu'il est advenu de la tentative de Lénine. Du fait de la maladie puis de la mort de celui-ci, l'Inspection ouvrière et paysanne n'a jamais vu le jour autrement que sur le papier.

Qu'en sera-t-il, en Chine, de son équivalent ? Que deviendront les Conseils ouvriers et les Conseils de gardes rouges ? Verront-ils vraiment le jour ? Fonctionneront-ils efficacement et démocratiquement ?

Ici encore, je ne sais, mais ce qui me semble à peu près certain, c'est que l'avenir du socialisme dans le monde, et, par suite, l'avenir de la civilisation, dépend de la réponse qui sera donnée à cette question.

Depuis longtemps, depuis, au moins, le discours de Staline de 1931, la Russie a renié, officiellement, le socialisme. Son régime n'est que du capitalisme d'Etat, c'est-à-dire un régime capitaliste, un régime vers lequel tend actuellement, dans tous les pays, le capitalisme privé lui-même. Or, le capitalisme d'Etat ne peut être une transition vers le socialisme qu'à la condition d'être d'une très courte durée, le temps, tout juste, d'exproprier les capitalistes et de mettre en place les nouvelles institutions.

Lorsque, au contraire, il dure un demi-siècle, il n'est plus une transition, il n'est que la dernière phase du capitalisme, la forme de décadence du capitalisme.

Et c'est pour cela, c'est parce que le régime russe est un régime capitaliste et parce qu'il représente cette phase de décadence du capitalisme dans laquelle commencent à entrer les Etats bourgeois, que Washington et Moscou, et aussi Londres, et aussi Paris, pratiquent la politique dite de « coexistence pacifique ». Car pourquoi, diable ! le pays qui représente la forme achevée de ce vers quoi tendent les autres ne pourrait-il coexister avec les autres ? Et pacifiquement !

Une remarque d'ordre plus général pour finir.

On sait la violence des polémiques qui opposèrent au cours du siècle dernier, alors que se créait le courant d'idées et le corps de doctrines qui ont inspiré toutes les révolutions de notre siècle, les partisans de l'anarchisme et ceux du communisme dit autoritaire. Alors que ces derniers, plus ou moins inspirés par quelques lignes du « Manifeste communiste », affirmaient la nécessité d'avoir, au moins provisoirement, un Etat qui, à la fois exproprierait les capitalistes et poserait les bases du socialisme, les anarchistes, Proudhon et Bakounine tout particulièrement, rétorquaient : « Si vous créez un Etat, un Etat autoritaire muni de pleins pouvoirs, ce sera pour toujours, car une fois qu'on a le pouvoir, on ne s'en dessaisit pas ; il faut donc, dès le premier jour de la révolution, que toute forme d'Etat disparaisse, que dès ce premier jour le pouvoir soit exercé directement et uniquement par les masses ; sans cela, il n'en sera jamais ainsi. »

Or, si le cours suivi par la révolution russe

a donné pleinement raison aux anarchistes, s'il a montré que l'Etat, qu'un Etat même soi-disant ouvrier, loin de dépérir après la révolution, ne fait que se renforcer de jour en jour, le cas de la Chine — si nous ne nous trompons pas sur le caractère de la révolution actuellement en cours et si celle-ci triomphe — montrerait au contraire que Marx et Engels avaient raison dans une certaine mesure : l'Etat socialiste ne « s'évanouit » pas, mais il peut disparaître du fait d'une nouvelle révolution, une fois qu'il a achevé sa tâche, une fois qu'il a exproprié les capitalistes et mis en place des formes de propriété collective.

SALAMINE ! SALAMINE !

En lisant, le mois dernier, dans le Monde, l'excellent reportage de Decomoy sur le Vietnam, ma pensée ne parvenait point à se détacher du souvenir de Salamine. La baie fameuse qui vit les vaisseaux d'Athènes mettre en déroute l'immense flotte du Roi des Rois.

Et cela, sans doute, pour plusieurs raisons.

La première, c'est que, de même que les Athéniens, réfugiés sur leurs bateaux, voyaient brûler leurs demeures et assistaient impassibles au pillage de tous leurs biens, de même les Vietnamiens, aujourd'hui, à demi-enterrés dans leurs trous, assistent à la destruction de leurs maisons et de leurs cultures par les bombes et le napalm des avions américains avec un flegme identique, le flegme de ceux qui sont par avance résignés à tout, sauf... à devenir esclaves.

Une autre ressemblance entre les deux situations réside dans la disproportion des forces.

En Grèce, il y avait, d'un côté une armée comprenant je ne sais combien de peuples, forte de je ne sais combien de centaines de milliers d'hommes, armés de toutes les sortes d'armes existant à l'époque, et même dotés de moyens techniques considérables puisqu'ils avaient pu construire un pont sur le détroit des Dardanelles — et, de l'autre côté, un tout petit peuple, juste de quoi remplir une petite ville et la campagne environnante, disposant uniquement de quelques bateaux de guerre... et de son courage. La disproportion dans le nombre des hommes et la qualité des moyens était donc du même ordre que celle qui existe aujourd'hui entre l'armée du plus puissant empire du monde et celle d'une des plus petites et des plus faibles nations du monde.

Plus encore, les Athéniens avaient été abandonnés par tous, même par leurs congénères. Tous, ou presque, s'étaient pliés, de gré ou de force, devant la volonté du roi de Perse. Les Cités du nord de la Grèce n'avaient offert aucune résistance, cependant que les Grecs d'Asie mineure s'étaient soumis et étaient devenus les alliés de Xerxès, encerclant ainsi la petite presqu'île grecque d'une guirlande de frères ennemis, tout comme, aujourd'hui, les Vietnamiens sont encerclés, de la Corée à la Thaïlande, en passant par le Japon, Formose et les Philippines, de toute une série de frères asiatiques, soumis ou alliés à leur ennemi commun.

Et cependant, les Athéniens, hier, ne pliaient pas, et les Vietnamiens, aujourd'hui, ne plient pas.

Comment cela est-il possible ? Comment cela a-t-il été possible hier, et comment cela est-il possible aujourd'hui ? Comment cela a-t-il pu être le fait, autrefois, d'Européens, et aujourd'hui, d'Asiatiques ?

Je ne vois qu'une explication. Dans les deux cas, l'un des adversaires est riche ; l'autre est pauvre. L'un représente une civilisation parvenue à son terme ; l'autre une civilisation qui

s'élabore. Pour les uns, l'avenir est derrière eux ; pour les autres il est devant eux. Les uns espèrent, tandis que les autres sont rassasiés.

A nouveau, aujourd'hui comme hier, c'est la lutte de l'Occident contre l'Orient. La lutte d'un pays où le soleil se lève alors que sur l'autre il se couche déjà. Car, par rapport à leurs agresseurs d'outre-Pacifique, ce sont les Vietnamiens qui sont les Occidentaux et les Américains qui sont les Orientaux, et cela, non seulement du point de vue géographique, mais également du point de vue historique.

Parce que, tout comme les Occidentaux de naguère, ce sont les Vietnamiens qui sont maintenant les porteurs d'une nouvelle civilisation, du fait qu'ils sont en marche vers le socialisme, tandis que les Américains ne sont que les enrichis d'une très vieille civilisation, aujourd'hui à bout de souffle malgré les apparences. Une civilisation qui n'est plus créatrice de valeurs, mais tout juste de gadgets.

Or, on ne se fait pas tuer pour des gadgets, ni même pour un voyage à la lune. On n'accepte de se faire tuer que pour des valeurs proprement humaines, des valeurs sociales. Seule la conscience que l'on est le progrès, seule la prescience, confuse mais solide, du glorieux avenir qui vous attend peut donner le courage qui a permis aux citoyens d'Athènes de vaincre le plus puissant empire de leur époque, et ce sont elles également qui, aujourd'hui encore, permettent seules au peuple du Vietnam de résister au plus puissant empire d'aujourd'hui, en attendant le jour où celui-ci, comme Xerxès, soit contraint à la retraite.

WILSON, LE COMPERE

Ainsi donc, pour sortir Johnson du mauvais cas où l'a mis le bombardement de Hanoï, Wilson a fait proposer, une fois de plus, à Hanoï, des négociations avec les Américains, ce que l'on sait bien que le Vietnam refusera, car négocier dans les conditions actuelles serait pour lui négocier le couteau sous la gorge, et que négocier avec le couteau sous la gorge, ce n'est pas négocier « sans conditions », mais se rendre sans conditions. Or, les Vietnamiens ne veulent pas se rendre.

Quelle déchéance pour l'Angleterre, hier encore la maîtresse du monde, que d'en être réduite aujourd'hui à se faire la servante de son ancienne colonie !

Sans honte, Wilson accepte d'avaler toutes les couleuvres. Il lui a fallu d'abord déclarer publiquement et officiellement qu'il « comprenait et approuvait » la politique américaine au Vietnam, puis, après avoir tenté de désavouer par avance tout bombardement d'Hanoï afin de complaire à son aile gauche, il a dû se taire honteusement le jour où ce bombardement a eu lieu ; et voilà maintenant qu'il lui faut jouer les utilités dans les comédies diplomatiques de Washington !

Cependant, s'il n'y avait que l'Etat anglais qui soit conduit à de telles lâchetés, nous nous en consolierions facilement. Ce qui est grave pour nous, ce qui nous est terriblement douloureux, c'est qu'en la circonstance, ce n'est pas seulement l'Etat anglais qui se trouve déshonoré, mais c'est aussi, et peut-être plus encore, le prolétariat britannique. Car... Wilson est travailliste ! Car, dans sa position de lardin de la Maison Blanche, il est soutenu par la majorité du parti travailliste ! Il s'agit donc, qu'on le veuille ou non, de la déchéance de la classe ouvrière britannique elle-même.

Et cette déchéance n'est qu'un nouvel exemple d'un fait plus général le prolétariat a perdu sa capacité politique du même coup qu'il a perdu sa volonté révolutionnaire.

Depuis ses grandes défaites du lendemain de la guerre de 14-18, depuis l'écrasement de Spartacus et la disparition du Parti Communiste Ouvrier (K.A.P.D.) en Allemagne, depuis la fin de l'occupation des usines en Italie, depuis l'échec de la grève générale de 1920 en France, et de la grève générale de 1926 en Angleterre, la classe ouvrière européenne, sous la double influence du mythe de l'U.R.S.S. « sauveur suprême » et de la hausse du niveau de vie due aux progrès techniques, a abandonné le socialisme, c'est-à-dire la volonté de construire une société nouvelle qui soit faite par et pour le prolétariat. De ce fait, le prolétariat européen n'est plus une classe indépendante et créatrice, ce n'est plus qu'un appendice de la bourgeoisie, de la bourgeoisie occidentale classique pour l'une de ses fractions, de la nouvelle bourgeoisie russe pour l'autre.

La seule question qui demeure est donc de savoir si le prolétariat d'Asie rallumera le flambeau qu'a laissé éteindre celui d'Europe.

R. LOUZON.

P.S. — Dans la R.P. du mois dernier, je me suis fait accrocher par le camarade Cordier parce que, dans le numéro précédent j'avais, tout à fait incidemment, parlé des Hindous comme de Jaunes. Or, les Hindous, nous dit notre camarade, ne sont pas des Jaunes.

Je reconnais qu'il m'arrive fréquemment de commettre des erreurs, soit par inadvertance, soit par ignorance. Cependant, dans le cas présent, je ne me sens point enclin à plaider coupable, parce que dans la bonne vieille classification des hommes en trois races, la blanche, la jaune et la noire, que l'on nous enseignait à l'école primaire, et dont l'auteur n'est autre que Cuvier, les Hindous sont placés parmi les Jaunes.

Mais, me dira-t-on, cette classification est mauvaise. Je le veux bien, mais alors, dans cette quantité innombrable de classifications des races qui existe, chaque anthropologiste ayant la sienne, quelle est la bonne ?

En fait, la classification de Cuvier en Blancs, Jaunes et Noirs, bien que n'ayant rien de rigoureux (ce qui est le propre de toute classification a le mérite que lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il est un Blanc, un Noir ou un Jaune, chacun voit immédiatement de quel genre de type à peu près il s'agit.

Mais revenons aux Hindous.

En fait, l'Inde ayant été très souvent envahie, les Hindous sont une véritable salade de peuples, donc de races, une salade de Jaunes, de Blancs, et, sinon de Nègres, au moins de gens à la peau noire. Laquelle de ces races prédomine est bien difficile à dire.

Tout ce qu'on sait, ou à peu près, c'est qu'aux habitants originels, sans doute des Mélanésiens à la peau noire, vinrent s'ajouter les premiers envahisseurs connus, les Dravidiens, venus on ne sait trop d'où et aux caractères somatiques encore plus inconnus, mais qui, en se mêlant intimement à la population indigène en prirent plus ou moins les caractères négroïdes. Puis ce furent les envahisseurs aryens, des Blancs ceux-là, très certainement. Puis des Scythes, également Blancs. Mais ensuite, ce furent les Huns, de purs Jaunes eux ; et puis les Mongols, non moins Jaunes. Tout cela sans compter les infiltrations pacifiques mais constantes d'immigrants venus du Nord par les passes de l'Himalaya, tant à l'est qu'à l'ouest de la chaîne.

D'où un peuple extrêmement composite (comme celui du Brésil d'aujourd'hui), que je me garderais bien désormais d'appeler « jaune » pour ne pas déplaire à mes critiques, mais que l'on ne peut certainement pas appeler davantage « blanc » ou « nègre ». — R.L.

LE DROIT AUX ENCLAVES DE SÉCURITÉ

Vieil abonné d'abord de « La Révolution Proletarienne », du « Libertaire » et de « l'Unique », ensuite de « Défense de l'Homme », des « Cahiers du socialisme libertaire » et récemment de « Contre-Courant », je remarque de temps en temps que la propagande bolchevique mord sur nous, que par instants des camarades se laissent influencer par elle.

Dans son numéro d'octobre, « Contre-Courant » publie le manifeste d'un groupement neutraliste comportant un appel pour « l'unité du Vietnam ». Cela demande examen, explication et précision car, précisément, pour une fois, nos camarades vont dans le courant puisque c'est aussi la position des propagandes « communiste » et gaulliste.

Bien entendu, si les Vietnamiens librement consultés avaient décidé de s'unifier, en garantissant les libertés sur le Vietnam uni, il n'y aurait même pas de question.

Ce n'est pas le cas car là, comme à Prague, comme en Hongrie, comme partout, la dictature désire s'emparer de la totalité du territoire et des pouvoirs, avant toute libre consultation du peuple, afin de ne pas apparaître minoritaire.

Ce n'est pas le cas car c'est un simple vœu pieux d'espérer que, voisin du mastodonte chinois, le Vietnam uni pourrait évincer M. Ho Chi Minh et les chefs « communistes », restaurer les libertés et rester neutre dans cette partie du monde.

LA CONFERENCE DE GENEVE

La conférence de Genève date de 1954. Elle a sauvé un certain nombre d'hommes en séparant le Vietnam, une partie sous dictature bolchevique, l'autre où peuvent vivre ceux qui ont d'autres idées, une autre conception de la vie. Il est probable que des staliniens du sud ont, à l'époque, rejoint dans le nord la dictature de leurs rêves.

Ce qui est certain et non contesté c'est que des socialistes, des bouddhistes, des chrétiens, des syndicalistes, des partisans de la liberté, etc., qui habitaient le nord se sont réfugiés dans le sud, en dessous du 17^e parallèle.

Il est évident que le partage de 1954 s'est effectué au jugé car il était impossible de connaître le pourcentage exact des partisans de la dictature et celui des habitants d'autres opinions, mais en 1954, M. Ho Chi Minh n'a pas prétendu avoir droit à une plus grande partie du territoire national. De 1954 à 1960, il n'en a pas été question non plus. La première manifestation du gouvernement d'Hanoi s'est produite au III^e Congrès du « Parti des Travailleurs » du 5 au 11 septembre 1960, le premier manifeste du « Front National de Libération », du 20 décembre 1960, visant « la libération du Vietnam du sud ».

L'action de M. Ho Chi Minh vise la totalité du Vietnam et à l'occasion du 12^e anniversaire des accords de Genève il a pulvérisé les espoirs d'une nouvelle conférence de paix, « a même refusé d'admettre l'éventualité de revenir à la paix par le moyen de négociation et laissé prévoir que la guerre pourra durer cinq, dix, vingt ans jusqu'à la réunification nationale » (« Combat » 18 juillet 1966).

LE CONFORMISME GEOGRAPHIQUE

La conférence de Genève de 1954 a reçu à l'époque notre approbation comme un moyen de séparer des antagonistes. En effet, à partir du moment où, à l'intérieur d'une unité géographique quelconque, une partie de la population ne peut plus supporter les idées d'une autre partie, les

condamne comme une « trahison » punissable de mort ou d'un camp de concentration, il y a rupture entre elles, séparation indiscutable. Lorsque des habitants sont à ce point désapparentés, au nom de quoi une unité territoriale pourrait-elle être imposée par les plus forts ou par les mieux armés ? Au nom de quoi cette unité géographique obligatoire serait-elle justifiée à nos yeux ?

Tous les conformismes et tous les nationalismes sont absurdes mais le conformisme géographique me paraît le maximum de l'absurdité, en considérant comme sacro-saintes les lignes arbitraires qui sillonnent les cartes (en perpétuel mouvement au cours de l'histoire selon les violences ou les caprices de ceux qui les ont imposées) conformisme qui pousse des cris de putois à la seule pensée que, dans l'intérêt des hommes, les lignes pointillées de la géographie pourraient être modifiées.

Nous sommes certainement d'accord pour dire des cartes de « géo » ce que Portalis disait des lois : la géographie est faite pour les hommes et non les hommes pour la géographie...

En Afrique, en Australie, un peu partout l'on a créé des « parcs » pour protéger des espèces animales, des « réserves » à l'intérieur desquelles elles se trouvent en sécurité, à l'abri des exterminateurs. Ce que l'on admet pour des espèces animales, nous pouvons l'exiger en faveur des hommes voulant se protéger contre les violences et reconnaître la nécessité des enclaves de liberté, le droit aux enclaves de sécurité.

NECESSITE DES « FORMOSES »

En Chine, on annonce la dissolution par les gouvernants de la Fédération des syndicats. (Combat 3 janvier 1966). Déjà les témoignages de quatre militants syndicalistes, les camarades Chu, Madame Ma, Riàng et Wung, délégués de la Fédération chinoise du Travail à la commission de l'Univers concentrationnaire à Bruxelles avaient décrit les tortures, les exécutions, les camps de travail forcé « où des militants sont attelés à des charrues à la place des bœufs » ce pour quoi ils ne peuvent vivre en Chine qu'à Formose (Journal « Force Ouvrière », 17 mai 1956, page 2).

Le nom propre peut devenir un substantif. Il ne s'agit plus seulement de l'île de Formose mais de toutes les régions d'asile où se sont barricadés, ici et là, des hommes menacés dans leur existence.

Chaque fois que des hommes libres ont été menacés, ils ont essayé de conserver un coin de terre pour y vivre sans redouter le pire. En Ukraine, après 1917, l'action de Makhno et de ses compagnons avait bien pour but de préserver une partie de l'ancien empire des Tsars de la dictature policière du bolchevisme.

En 1937, en Espagne, devant la marche victorieuse des spadassins de Franco, quel est le militant qui n'a pas souhaité une intervention assez puissante pour séparer les Espagnols, les uns d'un côté, les autres de l'autre ? Les brigades internationales n'ont-elles pas essayé de maintenir une enclave en Catalogne ou dans les Asturies, une « Formose » où les démocrates et libertaires auraient pu continuer à vivre sans quitter leur pays ?

Dans tous les cas où le préjugé géographique s'est imposé par la force, des hommes ont été anéantis en masse ou réduits à une existence de pourcentage, ou bien obligés de s'expatrier. Au contraire, dans tous les cas où la géographie a été bousculée, où la séparation a été obtenue, nous avons poussé un soupir de soulagement quand les

hommes en folie ont été séparés, mis à l'abri des violences des uns sur les autres.

LES ENCLAVES SONT NECESSAIRES

Ces lignes protectrices doivent-elles être maintenues ? Y a-t-il quelque chose de changé ? Nous ne le pensons pas d'après les déclarations et le comportement des dictateurs :

Khrouchtchev avait déjà répondu à Marceau Pivert, qui lui demandait s'il allait autoriser d'autres groupements ouvriers en Russie : « Pourquoi voulez-vous que je mette une puce dans ma chemise ? »

Depuis, *Brejnev* et *Kossyguine* ont limogé Boulganine et *Khrouchtchev*. Si un bureau peut ainsi sans discussion dans le parti unique, sans discussion dans le pays, sans vote des « citoyens », ni vote dans le parti, sans jugement d'un tribunal quelconque, éliminer si facilement et placer en résidence surveillée « les deux plus hauts personnages de l'Etat », on devine comment des ouvriers et des paysans peuvent être traités s'ils tentent de créer un noyau syndical indépendant, d'organiser une action en vue d'améliorer leurs conditions de travail ou de manifester une opposition quelconque...

De son côté, *Mao Tse Toung* avait écrit que si les effectifs du parti atteignent un pour cent « les 99 % restants seront des sans parti » (*Oeuvres choisies*, tome IV, Editions sociales, « Combat », 12 mars 1959). Maintenant on en est à faire des coupes sombres à l'intérieur du P.C...

Franco, en Espagne, déclare qu'il n'y a plus que des prisonniers de droit commun, ce qui implique, après les récentes arrestations, qu'il caractérise toujours que la simple manifestation d'une opposition est un crime de droit commun.

En Yougoslavie, on vient de procéder à six nouvelles arrestations de citoyens voulant simplement tirer et diffuser un bulletin d'opposition intitulé « Put » (la Route) ce qui constitue une infraction aux articles 117 et 118 du Code pénal réprimant la propagande hostile au gouvernement et prévoyant une peine de cinq à douze ans de prison (voir dépêche « Nice-Matin », 23 novembre 1966).

Ainsi pas d'autre alternative : où être du parti de la dictature ou être muet, sans parti. Pas d'autre opinion que celle des gouvernants pour qui l'expression orale ou écrite d'une divergence est une « trahison », un « complot » justiciable, selon les nécessités du moment, soit de la prison, soit de la peine de mort, soit de la mort lente des camps.

A part la balle dans la nuque dans le troisième sous-sol du Gépéou, rien n'a été modifié depuis la mort de Staline dans le système bolcheviste : toujours pas de libertés politique, d'association, de presse, de réunion, toujours pas de liberté syndicale, de droit de grève, toujours la « discipline du travail », c'est « la dignité instinctive des jourmis » comme dit le reporter qui revient de Pologne (« France-Soir » 1er décembre 1966).

Cette constatation nous maintient dans notre devoir de solidarité internationale envers les inquiets et les souffrants.

UNE QUESTION DE SOLIDARITE

Le propre d'une organisation internationale est d'être sans exclusive et il y a longtemps que la « République populaire de Chine » devrait être membre de l'O.N.U. tout en tenant compte que la « République de Formose » de 12 millions d'habitants et la « République du Sud-Vietnam » de 20 millions sont aussi des groupements représentatifs puisque l'O.N.U. a déjà admis des « nations » infiniment plus petites comme la Mauritanie ou le Ruanda, de cinq cent mille habitants seulement.

A l'Assemblée des Nations Unies, le 29 novembre 1966, le représentant de M. de Gaulle a rejeté une proposition de l'Italie et du Chili qui tendait à l'admission des « deux Chines ». Le Gaulliste a demandé au contraire que le gouvernement de Pékin soit seul admis à l'O.N.U. ce qui donnerait ipso facto souveraineté aux gouvernants de Pékin sur Formose, leur donnant ainsi carte blanche pour passer les millions de Formosans à la caserole...

Que le politicien de Gaulle, pour gagner quelques voix d'électeurs stalinien, fasse bon marché des « vagues individualités » qui seraient ainsi sacrifiées, cela ne saurait troubler son égotisme olympien, mais pour nous, qui avons des camarades dans ces enclaves, c'est une question de solidarité.

Si quelqu'un d'entre nous était contraint de vivre dans ces régions limites, il ne se sentirait en relative sécurité que dans les enclaves de Corée du Sud, de Formose du Sud, du Sud-Vietnam, de Berlin-Ouest et peut-être aurait-il couru un gros risque pour franchir « le mur » de séparation.

En souhaitant la paix de toute notre raison, nous souhaitons aussi que les inévitables négociations entre le Nord Vietnam (épaulé par la Chine) et le Sud-Vietnam (épaulé par les Américains) laissent subsister les enclaves de sécurité en question au moins partiellement.

Il y a quelques années il existait derrière Luna-Park, à Paris, un « ratodrome » où l'on assistait au massacre des rats par des chiens. Autour de l'enceinte grillagée où les rats étaient enfermés, les chiens tournaient en aboyant, écumant de rage ou jappant plaintivement d'impatience, jusqu'au moment où on levait la trappe pour le carnage.

Dans Formose, au Sud-Vietnam, en Corée du Sud, des hommes respirent à l'abri de l'intolérance et des fanatismes criminels. Personne ne doit prendre la responsabilité abominable de lever la trappe.

R. BARANTON.

Parmi nos

LETTRES

Salaires et revenus

De N. FAUCIER :

D'accord avec Louzon pour dénoncer la confusion volontairement entretenue assimilant le salaire à un revenu. Le revenu proprement dit étant, selon la version initiale du dictionnaire « ce que rapporte un fonds, un capital », c'est-à-dire une plus-value résultant de diverses spéculations. Or, rien de tout cela dans le salaire, du moins le salaire perçu par les ouvriers.

Car, ainsi que l'a démontré Louzon lui-même, il y a salaires et salaires. Certains salaires supérieurs n'étant que du profit du produit de l'exploitation capitaliste camouflé.

Ce n'est d'ailleurs là qu'un des nombreux moyens utilisés par les fraudeurs du fisc ; détournements connus et tolérés par les responsables du Trésor public.

D'autre part, en ce qui concerne la lutte contre l'impôt sur les bas salaires, si je ne suis pas partisan du refus individuel c'est parce qu'il s'est révélé, à l'expérience inopérante, le contribuable salarié, isolé, ne pouvant échapper aux atteintes du fisc.

L'exemple cité du refus de l'impôt par Marie Guillot fut suivi par un certain nombre de militants et je me souviens, jeune syndiqué à l'époque de l'application de l'impôt sur les salaires, vers 1922-25, avoir manqué mon travail à plusieurs reprises pour aller avec d'autres camarades faire

échec aux saisies devant le domicile des courageux militants qui refusaient l'impôt. Mais c'était pour eux par la suite les saisies-arrests sur le salaire et autres pénalisations qui finissaient par avoir raison de leur résistance, alors que le refus collectif organisé sous la responsabilité de l'organisation syndicale eût été et serait encore, autrement efficace.

Classe sociale et groupe ethnique

De Pierre AUBERY (New York) :

J'ai lu avec intérêt les notes de Gallienne sur son voyage en Amérique. On ne répètera jamais assez qu'aux Etats-Unis à la stratification des classes sociales se superpose celle des groupes ethniques. Contrairement à ce qui se passe en France, il est souvent plus facile aux Etats-Unis de sortir de sa classe sociale que de son groupe ethnique. De là, l'étonnante permanence des minorités et l'absence de politisation des masses. Il y a tant d'écrans entre le pouvoir politique fédéral et l'électeur que celui-ci n' imagine guère par exemple pouvoir exercer une influence décisive sur la politique extérieure de son pays. Le gouvernement enrôlant d'autorité la masse des indifférents sous la bannière les opposants ne tardent pas à se sentir dérisoirement minoritaire. J'ai l'impression que c'est ce qui est en train de se passer à propos de la guerre du Vietnam contre laquelle les étudiants eux-mêmes semblent s'être lassés de protester en pure perte.

Le travail manuel des intellectuels

Du camarade JOUHET, (Vaucluse) :

Au sujet du système chinois qui oblige les élites à faire des périodes de travail manuel à la campagne, je pense qu'il n'a pas seulement pour but de rendre celles-ci plus modestes car, je le sais par mon expérience personnelle, le travail des champs est extraordinairement favorable au travail de la pensée ; il permet des méditations qui m'ont surpris moi-même par les résultats atteints.

Sur le culte de Mao

D'Albert LEMIRE (Colombes) :

Peu de temps avant sa mort, Saint-Just déclarait « La Révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages », (séance de la Convention, 31 mai 1794). Je pensais à cette phrase très belle en regardant à la télévision, le reportage des Polonais, que « Cinq Colonnes à la une » nous a présenté au cours de son émission du 2 décembre dernier. Une sorte de malaise vous saisit lorsque l'on regarde et réfléchit sur de telles images. Ces innombrables Gardes Rouges brandissant à bout de bras le petit livre des enseignements du maître, de Mao, l'Infaillible ! et ces petites pancartes sur le guidon es vélos, exposant un texte toujours de Mao, et ces foules hurlantes au-dessus desquelles émerge une immense statue, qui roule, toujours de Mao et ces boutiques dans lesquelles l'on ne trouve que d'innombrables effigies de Mao. Toujours de Mao. Puisque l'émission a été faite par des communistes polonais, du moins, sinon l'émission, mais le reportage filmé, film réalisé avec le consentement du gouvernement de Pékin, il n'y a aucun doute à avoir sur l'authenticité des images. Tout cela est plus convaincant que les articles de Kairoï dans le « Nouvel Observateur », voire que les papiers si peu dubitatifs de l'ami Louzon. Il y a en Chine un phénomène qui peut faire peur à des militants syndicalistes de l'espèce « Révolution prolétarienne » sans mettre en doute l'immense apport historique de Mao tsé-toung et les extraordinaires réformes de structures sociales que cet homme a réalisées par grands coups de boutoir, il nous faut bien nous souvenir que Staline a droit de cité dans toutes les grandes manifestations de l'ex-empire du Milieu. Karol nous dit que les communistes chinois veulent réaliser une société égalitaire, rapprocher les plus trop nombreux de l'éventail des salaires et habiller tous les individus du même modèle de salopette. Très bien, mais Staline, tout de même, c'est bien lui qui dans un discours célèbre, il y a trente ans environ, se gaussa de l'égalitarisme en inaugurant une féroce politique de différenciation des salaires. Alors ?

Au risque d'être traité de petit-bourgeois, (ah - cette injure, comme elle nous chatouillait délicieu-

sement lorsqu'elle était lancée par des gens qui habitaient les « taudis » de Passy ou d'Auteuil aux beaux temps de la bolchévisation du P.C. en 1924), cela ne nous rajeunit guère, mais le spectacle actuel des « élites » de la Fédération des gauches nous amuse encore plus, si possible.

Pour terminer, je serais heureux que les stologues de la R.P. l'ami Louzon en tête, nous commentent un peu cette prodigieuse renaissance du culte de la personnalité, par exemple, en tenant compte des paroles de St-Just... Il est sûr que leurs commentaires seront instructifs.

Notre « cacophonie »

De J. LEUNOIS :

Louzon, d'inconditionnel du camp américain, devient laudateur de leur plus grand ennemi, la Chine. Louzon, antistalinien jusqu'à la moelle des os rejoint, sous la bannière géniale du grand Mao Tsé-toung, le vieux stalinien à tous crins qu'est Gilbert Muru.

Charbit, qui rappelle des souvenirs d'il y a 10 ans, qui avec le noyau s'était à l'époque indigné de l'intervention de l'armée rouge dans les affaires hongroises, n'a jamais à ma connaissance, élevé la voix contre les interventions de l'armée U.S. à Cuba, Saint-Domingue et au Vietnam où les massacres durent depuis des années avec une intensité jamais égalée à Budapest.

Maintenant, tout en constatant ces attitudes, tout en les comprenant partiellement, je ne peux m'empêcher de penser qu'il y a contradiction, incohérence et qu'il serait souhaitable d'arriver à un stade supérieur de pensée qui permettrait d'agir en équipe sur les événements, de les façonner, de les adapter à l'Humain. C'est cette incapacité d'agir dans une œuvre commune que j'appelle cacophonie. Quant au chef d'orchestre avec baguette il ne me paraît pas toujours indispensable et quand il est obligatoire, il peut y avoir un roulement. Dans le jazz, par exemple, chacun peut improviser, apporter sa note personnelle mais en tenant compte du voisin. En se plaçant sur le plan purement profane qui est le mien, les cathédrales sont des grandes œuvres d'art. Souvent, pourtant, il n'y a pas eu d'architecte.

UN POINT D'HISTOIRE

Dans son petit article sur la Maison des syndicats paru dans la dernière « R. P. », Charbit avait attribué à Clemenceau la décision de chasser la C.G.T. de la Bourse du Travail de Paris, au début de ce siècle. Après s'en être entretenu avec Louzon, des doutes lui sont venus. Et, d'accord avec ce dernier, ils décidèrent de consulter un camarade qui connaît son histoire du mouvement ouvrier dans ses moindres détails et qui est doué d'une mémoire vraiment prodigieuse. Il s'agit du camarade Alexandre Croix (beaucoup mieux connu sous ses noms d'emprunt, qui nous apporta aussitôt les précisions suivantes.

« Griffuelhes, qui devait connaître la question mieux que personne, déclarait au congrès confédéral de 1910 à Toulouse : « Nous avons été congédiés de la Bourse du Travail le 12 octobre 1905 ». (compte rendu officiel, p. 126).

« Le même date la signature du bail de la Maison du 33, rue de la Grange-aux-Belles du 30 janvier 1906... » (Il s'agissait alors seulement d'une location. Ce n'est que quelque temps après, alors que la C.G.T. avait déjà loué et emménagé que l'immeuble fut mis en vente par adjudication au Palais de Justice et que le concours de Louzon fut alors demandé pour l'acheter par Griffuelhes et Pouget, car, bien entendu, il fallait payer comptant.

Mais la date du 12-10-1905 exclut que Clemenceau ait été pour quelque chose dans l'affaire... « Il ne fut ministre pour la première fois que dans le Cabinet Sarrien qui dura du 14 mars 1906 au 20 octobre de la même année, le « Tigre » prenant la succession le 25 suivant pour la garder jusqu'au 20 juillet 1909.

« L'exclusion de la C.G.T., nous assure le camarade Croix, est donc imputable au ministre Rouvier (23-1-1905 au 18-2-1906), où l'Intérieur était aux mains du nommé Eugène Etienne, requin fort apprécié du temps. »

Conditions de vie et salariat

« Tout mouvement qui ne garde pas continuellement l'œil fixé sur l'abolition du salariat comme but final doit fatalement s'égarer ou échouer ».

Frédéric ENGELS,

(lettre à Sorge du 9-II-1886)

L'amendement Vallon qui, on le sait, a pour objet de faire participer les salariés à la propriété de l'entreprise, a déjà fait l'objet de beaucoup de discussions et de prises de positions. Voici que le Club Jean-Moulin vient d'y consacrer son bulletin mensuel. Je n'ai pas sous les yeux ce bulletin, mais seulement les extraits que le « Monde » du 31 décembre en a donné. C'est suffisant pour faire quelques remarques.

Pour le Club Jean-Moulin, la proposition est un mythe ; mais un mythe qui « garde quelque pouvoir et quelque séduction ». La raison en est qu'il est « le reflet d'un vieux mythe de la gauche : celui qui veut que la solution automatique de tous les problèmes passe par la propriété collective des moyens de production. »

Que l'amendement Vallon soit un pâle reflet de la collectivisation des moyens de travail, je l'accorde volontiers au Club Jean-Moulin, mais je ne puis passer sur le mythe de la collectivisation.

Je voudrais d'abord m'arrêter sur le mot « automatique ». Ce mot est l'œuvre du Club Jean-Moulin qui l'a mis là pour faciliter sa critique de la collectivisation. Pour les socialistes ou les syndicalistes, il ne fait pas de doute que la collectivisation des moyens de travail est la condition nécessaire pour résoudre le problème social. Mais être la condition de la solution ne signifie pas être « automatiquement » la solution. Collectiviser les moyens de travail, ce n'est pas résoudre le problème social mais éliminer l'obstacle qui empêche sa solution : la propriété privée. En effet, pour nous socialistes et syndicalistes, la solution du problème social, ce n'est pas seulement de changer la situation des salariés, mais d'abolir le salariat. Or, on ne peut pas abolir le salariat, si on n'abolit pas la propriété privée des moyens de travail. Naturellement l'abolition de celle-ci ne signifie pas automatiquement l'abolition du salariat, car on peut être salarié de l'Etat ou des pouvoirs locaux. Autrement dit, il peut y avoir salariat sans propriété privée. Mais il ne peut pas y avoir propriété privée capitaliste sans salariat. La condition de l'existence de la propriété privée capitaliste, c'est le salariat. Si donc on veut abolir le salariat, il faut commencer par abolir la propriété privée capitaliste.

Le Club Jean-Moulin a certes raison de dire qu'« on ne change pas la situation des salariés par un coup de baguette magique », il n'en reste pas moins qu'on ne peut abolir le salariat si on n'abolit pas la propriété privée capitaliste. Naturellement, la collectivisation des moyens de travail ne peut pas être totale et simultanée dans tous les domaines à la fois. Elle ne doit intervenir qu'à partir du moment où l'activité économique a perdu tout caractère individuel et où seul le travail collectif est possible et facteur de progrès. Vouloir tout collectiviser d'un seul coup sans tenir compte de cela, c'est faire de l'Etatisme et non du socialisme et sombrer dans l'arbitraire dictatorial comme le montrent les régimes dits socialistes de l'Est, d'Asie et d'Afrique.

Rejetant la collectivisation, le Club Jean-

Moulin estime que le « vrai problème n'est pas celui d'un accès à la propriété mais celui d'un accès au pouvoir et que le chemin qui y conduit les syndicats passe aujourd'hui par d'autres voies ».

Faisons tout de suite remarquer que, contrairement à ce que croit le Club Jean-Moulin, « l'accès à la propriété » n'a jamais été une idée socialiste. L'idée socialiste, c'est l'abolition de la propriété. La collectivisation des moyens de travail, ce n'est pas le remplacement du propriétaire capitaliste par le propriétaire salarié. Non, c'est l'abolition de tout propriétaire. Les moyens de travail doivent être les biens de la société toute entière, gérés par elle et pour le bien-être de tous. Les moyens de travail doivent devenir ce que sont aujourd'hui déjà les rues, les routes, les jardins et parcs publics, les écoles publiques, les musées.

Puisque ce que nous demandons, ce n'est pas l'accession à la propriété, mais l'abolition de la propriété, je suis tout disposé à admettre que « le vrai problème n'est pas celui d'un accès à la propriété ». Et lorsque le Club Jean-Moulin me dit que le vrai problème c'est « celui d'un accès au pouvoir », j'y souscris. Seulement, car il y a un seulement, l'accession des travailleurs au pouvoir dans l'entreprise n'est pas possible sans l'abolition de la propriété. En effet, donner partie ou totalité du pouvoir sur l'entreprise aux travailleurs, c'est retirer partiellement ou totalement ce pouvoir au propriétaire. Or, si on retire tout pouvoir sur l'entreprise au propriétaire, on lui retire en fait la propriété, car la propriété d'une chose sans le pouvoir de disposer de cette chose est un mythe. C'est là qu'est le mythe et non dans la collectivisation. C'est pourquoi, je ne puis accepter la thèse du Club Jean-Moulin selon laquelle « le chemin qui conduit au pouvoir les syndicats passe aujourd'hui par d'autres chemins ». Il passe inévitablement par l'abolition de la propriété. Que cette abolition se fasse progressivement ou d'un seul coup, c'est une autre question ; mais elle est la condition de l'accession au pouvoir des travailleurs.

« Que la propriété soit publique ou privée, poursuit le Club Jean-Moulin, dans un pays économiquement développé, cela a peu d'influence sur la condition des salariés et sur leurs possibilités de défendre leurs intérêts et leurs droits ».

Tout à fait d'accord, on pourrait aussi y ajouter les coopératives. Seulement lorsque la propriété est publique ou coopérative, elle représente un certain nombre d'avantages sur la propriété privée.

D'abord l'accession des travailleurs au pouvoir ne se heurte plus à l'obstacle juridique du droit de propriété. Ensuite, la propriété publique ou coopérative n'a pas comme but le profit, mais la satisfaction des besoins. Enfin la propriété publique s'insère tout naturellement dans l'organisation générale de l'économie, ce qui permet un contrôle réel de sa production et de ses prix.

Ces avantages ne suffisent pas à résoudre le problème du salariat, mais ils ouvrent la porte à la solution, car la solution ce

n'est pas comme le croit le Club Jean-Moulin de « donner aux salariés une autre place dans la vie économique... en renforçant leur pouvoir de représentation ». La solution c'est qu'il n'y ait plus de salariés, ni de patrons, mais une société de travailleurs associés.

Pour justifier son hostilité, le Club Jean-Moulin demande si « la génération de la propriété publique » ne présente pas un danger : celui « de mettre les syndicats en face d'un interlocuteur omniprésent et irréductible ».

Ce danger est évident, et il faut en avoir conscience. Mais on ne peut pas lutter contre ce danger en conservant la propriété privée capitaliste. Ce serait commettre une erreur dans le genre de celle des ouvriers de

1848 qui voulaient détruire les machines pour éviter le chômage. Pour combattre le danger de « l'interlocuteur omniprésent », il faut lutter pour la gestion démocratique de l'entreprise et de l'économie par les travailleurs associés aux consommateurs et en dehors de toute ingérence de l'Etat. Il faut parallèlement lutter pour la démocratisation de l'Etat qui, d'instrument de domination politique, doit être transformé en un simple conseil d'administration de la société.

C'est en agissant dans ce sens que l'on évitera le danger que comporte la généralisation de la propriété publique et non en se réfugiant dans le maintien de la propriété privée capitaliste.

P. RIMBERT.

CETTE FOIS-CI, M. MALTERRE A RAISON !

Le président de la puissante organisation des Cadres, M. Malterre, vient de riposter dans « Le Figaro » (3-1-67) à un article de M. Priouret, dans lequel celui-ci avait affirmé qu'il était absurde de parler de menaces contre les régimes de répartition des retraites.

Pour nos jeunes lecteurs qui se fichent encore pas mal de ces problèmes de retraites, disons tout de suite qu'au travers de cette querelle des Cadres avec le gouvernement, apparaît une des plus grandes contradictions du régime hybride que nous vivons, qui n'est plus du capitalisme libéral, et pas davantage du socialisme, autrement dit du « technocratisme ».

En effet, dans le temps, quand les actions rapportaient encore de substantiels dividendes, pouvaient fonctionner des régimes de retraites par capitalisation ; c'est-à-dire que par de fortes cotisations les intéressés entassaient des millions ; les dividendes ou profits, et les intérêts, de ce capital bien placé, qu'il n'était pas question d'écarter, servaient à payer aux retraités leur allocation.

Aujourd'hui que les technocrates-patrons et technocrates-technocrates, raflent toute la plus-value avant bilan avec leurs « salaires » abusifs, de telle façon qu'un tiers des usines françaises prospèrent sans payer à leurs actionnaires des bénéfices, et que les autres deux tiers (à quelques exceptions près) ne leur donnent que du 3 %, juste de quoi compenser la dévaluation, un tel système de retraite n'est plus viable, et serait effectivement une absurdité.

Mais ce n'est pas parce qu'il s'agit là d'une absurdité que nos technocrates de l'Etat, à la recherche de crédits pour leurs aberrants rêves de grandeur, n'y aient pas songé.

Et M. Malterre rappelle très justement à M. Priouret un passage de la loi d'approbation du V^e Plan, soumis au Parlement en octobre-novembre 1965, passage dans lequel il est dit qu'on conseille « le retour vers des mécanismes de capitalisation dans les régimes de retraite destinés aux bénéficiaires de rémunérations élevées ».

Mais pour les autres caisses de retraite complémentaire fonctionnant, elles également, par répartition, caisses dans lesquelles ce sont aussi les « actifs » de la profession qui avec leurs cotisations payent les allocations des retraités, cette fameuse loi prévoyait également l'obligation de constituer des réserves allant jusqu'à 200 % des cotisations annuelles.

Il est évidemment plus prudent qu'une caisse de retraite qui fonctionne par répartition — qui répartit donc les sommes au fur et à mesure qu'elles entrent — possède quand même une petite réserve. Mais 200 %, cela représente un énorme magot ; 50 % ou 75 % seraient suffisants.

Quand on sait que la majeure partie de ces sommes sont à la disposition de la Caisse des dépôts et consignations, citadelle de la technocratie française, on saisit aussitôt de quoi il s'agit. C'est à l'aide de ces réserves, entre autres, que les technocrates ont brisé la dernière révolte des boursiers cet été.

Si donc, du point de vue de nos Caisses de répartition, ces mesures apparaissent comme stupides, mesures que la vive réaction des « Cadres » fit ajourner, du point de vue étatique il s'agit d'une astuce pour remplacer l'épargne privée, de plus en plus insuffisante (les jeunes achètent même à crédit) par une épargne forcée. Cela rejoint, sur le plan des vieux qu'on dépouille, le projet Vallon avec son projet d'épargne forcée pour les actifs.

Mais cette fameuse loi ne prévoit pas seulement ces 200 % de cotisation que l'on enlève aux vieux, mais elle veut encore limiter à 12 % le rendement des caisses complémentaires. Ainsi beaucoup de caisses prospères qui payent actuellement 14 %, 15 %, 16 % et plus, devront, même si elles ont la possibilité de faire mieux, ne payer le point, aux retraités, que 12 % de son prix d'achat par les actifs.

Ainsi l'Etat, qui n'y met pas un sou, qui au contraire touche encore des impôts sur les retraites, veut empêcher le progrès social qui se fait tout seul dans ce domaine. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il applique la célèbre devise modernisée : Plutôt la bombe que du beurre ! Tout ce qui ne serait pas réparti leur tomberait dans les griffes comme crédits disponibles. C'est particulièrement déplaisant quand cela se fait sur le dos des retraités qui n'ont déjà pas de moyens suffisants pour vivre.

Cette position réactionnaire de nos technocrates d'Etat s'explique aussi par la crainte de la contagion : les fonctionnaires voyant leurs régimes de retraite dépassés par les caisses du privé pourraient réclamer leurs revendications sur ce plan également.

C'est ainsi que se fait le progrès social ! Il faut toujours une « locomotive » !

Pour faire peur aux administrateurs et les

inciter à baisser le rendement des caisses de compensation et à constituer des réserves fabuleuses autant qu'inutiles, voire nuisibles à cause de la dévaluation, les actuaires-conseils, qui sont le plus souvent les porte-parole du gouvernement, agitent les spectres du vieillissement des caisses, les retraités devenant trop nombreux par rapport aux actifs. Or, l'Association des Régimes de Retraites Complémentaires (A.R.R.C.O.) a démontré qu'il s'agissait de fabulations: la plupart des retraités actuels ayant leur carrière reconstituée et, par ailleurs, s'il y a des glissements dans les catégories, l'effectif des professions non seulement reste stable mais a tendance à augmenter (exception faite pour l'agriculture probablement).

De toute façon, si les dépenses devenaient plus fortes que les rentrées, il faudrait rééquilibrer le système par une légère augmentation des cotisations: c'est ça le Sens de l'Histoire!). car les réserves les plus fantastiques, réalisées sur le dos des pauvres retraités actuels, ne pouvaient, à la longue, payer le surplus des retraités de demain, qui, selon les théoriciens de la technocratie eux-mêmes, seront les retraités de la civilisation de l'abondance!

Les spectres agités par les tenants du gouvernement sont d'autant plus grotesques que ceux-ci veulent donner à leurs démonstrations une allure scientifique. Chargé d'une étude sur une caisse complémentaire, il m'a été donné de lire les rapports successifs de ses actuaïres. Or, chaque année, pour fixer la valeur du point pour les retraités, cela donnait lieu

à un calcul savant, sur les dix ans à venir! Un simple fait démontre l'absurdité de ces calculs qui datent d'une époque à monnaie stable (et encore!): ainsi de 1955 à aujourd'hui le plafond de Sécurité Sociale — sur la base duquel sont également prélevées les cotisations pour la caisse complémentaire — est passé de 4 560 (en nouveaux francs) à 13 680! Une petite augmentation de 200%!

Il n'y a aucune raison de penser que la dévaluation s'arrêtera là! Donc le seul procédé valable pour les caisses est de fixer le « rendement » suivant le pourcentage des cinq dernières années écoulées (et non des dix années à venir) compte tenu des réserves que cela a permis de faire.

Une petite surestimation du point pour une année n'a aucune importance, puisque le plafond de la S.S., porté par la dévaluation, aura vite fait de rattrapper l'écart. Les caisses se doivent de défendre les intérêts de leurs retraités actuels qui ne sont déjà que trop sacrifiés, puisque l'abondance, nous dit-on, est devant nous!

Et messieurs les technocrates d'Etat pour trouver les crédits nécessaires à leur course à la puissance n'auront qu'à rogner les griffes et les crocs de leurs voraces congénères du privé et des patrons-technocrates, en instituant notre salicrate (salaire limite pour technocrates)! Alors les entreprises auront de nouveau de quoi pratiquer l'autofinancement.

Seulement là, je crains fort, que M. Malterre ne sera pas d'accord.

Maurice LIME.

GIBRALTAR - DJIBOUTI

« *Gibraltar-Djibouti* »! Avec ce titre, je pourrais commencer l'article que me demande le cruel cuisinier de la R.P. par des considérations de vocabulaire. En effet, lorsque, marin, j'allais de l'Atlantique au Pacifique, par Suez, il y avait sur notre route, entre *Gibraltar* et *Djibouti*, en mer Rouge, un îlot que les cartes appellent *Djebel Teir*, ce qui veut dire, en arabe, « Mont des Oiseaux ». La similitude des trois noms était frappante. Etaient-ils les mêmes? De la petite enquête que j'ai pu faire, il résulte que... oui et non. « Gibraltar » est bien le même mot arabe que *Djebel Teir*: le mont des oiseaux. (Les auteurs se copiant les uns les autres, on trouve partout la bourde qui y verrait « le mont de l'émir *Tarik* ». Ça ne tient pas.) Mais, pour « Djibouti », ce ne serait pas un mot arabe: le mot appartiendrait à l'une des langues parlées en ces déserts lointains; — ce qui semble aller avec le fait qu'on ne voit aucun mont à Djibouti.

Cependant, si Gibraltar et Djibouti se rapprochent aujourd'hui en mon esprit, c'est pour une raison peut-être moins futile que celle que je viens de dire. C'est parce que nous avons là deux éléments géographiques qui présentent les caractères communs:

1°) d'être minuscules;

2°) de voir posée pour chacun d'eux, en même temps, dans les mois que nous vivons, la question de son appartenance antonale. L'Etat espagnol veut être souverain de Gibraltar; les Djiboutiens contestent la souveraineté française.

Malgré bien des différences il y a donc une certaine similitude. Un examen des deux situations, en parallèle, n'est pas illégitime.

On dit « Côte française des Somalis ». Ce disant, on dit trois faussetés.

Ce n'est pas une « côte », c'est un point.

« Française »? Allons, voyons!

Quant à la raison pour laquelle on l'a dite « somalienne », elle n'est pas difficile à deviner.

Quand les Français vinrent en ce désert, ce ne fut pas pour la beauté des cailloux. Ils voyaient au delà. Ils voyaient les plateaux et vallées du massif abyssin, dont Djibouti est précisément un point d'accès. Dès lors, s'ils avaient qualifié d'« abyssin », ou d'« éthiopien » le point préalablement décrété « français », ils auraient donné argument à l'opposition du Négus, roi d'Abyssinie.

En le disant « somalien », les Français faisaient entendre à l'Ethiopie qu'elle n'avait rien à voir là.

Puis ils firent le chemin de fer Djibouti-Addis Abéba. C'était, et ça reste, pour l'Ethiopie, la seule voie de pénétration depuis la mer. Ainsi on faisait pénétrer « l'influence française »; on jetait les bases d'un protectorat de la France sur l'Abyssinie... Dans le même temps, très à l'Est de là, le chemin de fer français de Yunnan-Fou jouait un rôle analogue: il devait ajouter à l'« Indochine française » un protectorat sur le grand Yunnan chinois. Les deux entreprises ont échoué. (L'impérialisme n'a pas connu que des succès!) Hanoï aurait dû prendre Yunnan-Fou après quelque trois quarts de siècle, on peut bien dire que c'est l'inverse qui s'est produit. De même, Djibouti n'a pas pris Addis-Abéba. Et l'on peut prédire qu'après des avatars, qui pourront durer quelques années, l'Ethiopie aura « les clefs de sa maison », deviendra maîtresse de son chemin de fer et de son port.

Bien qu'avec discrétion, le Négus d'Abyssinie, « Roi des rois », demande cela depuis longtemps,

depuis bien avant l'attaque italienne de 1935, qui visait à faire de son pays une terre totalement asservie, mais qui en a fait finalement, en dix ans, une terre plus vaste et moins dépendante que jamais.

Et cela nous ramène au parallèle avec Gibraltar.

Djibouti et « Djib », comme disent les Anglais, sont deux points qui font géographiquement partie du territoire d'un grand Etat — grand au moins par la taille — et que cet Etat revendique.

A Gibraltar la situation est claire. Les Gibraltariens ne veulent pas de la domination espagnole. Et ça n'est pas une volonté circonstancielle. Ça ne tient pas au fait que l'Etat espagnol actuel est incarné dans le sinistre Franco. Non, les Gibraltariens sont citoyens britanniques. Ils participent, sur leur roc désertique, à l'activité commerciale et militaire britannique. Cela leur paraît être une condition supérieure à celle de sujets de la capitale des déserts castillans.

Mais, pour les gens de Djibouti, que dire ?

Ils nous ont fait une surprise, qui nous a bien fait rigoler, lors du passage du grand, sûr de lui. Ce fut fait au nom de l'« Indépendance ». Mais je ne suis pas convaincu. On leur fait dire un peu ce qu'on veut, aux Djiboutiens. Tout de suite après la dernière guerre, en 1945 et 1946, quand on leur demandait ce qu'ils voulaient, ils répondaient « *le Trusteeship des trois puissances* » (probablement U.S., Angleterre, France). Evidemment ce n'est pas eux qui avaient inventé la formule.

Il y a surtout le fait que *Djibouti indépendante* n'est pas viable. Les habitants d'une Djibouti non tenue financièrement à bout de bras par une puissance extérieure devraient, dans une large mesure, disparaître, au meilleur cas partir, s'en aller... là d'où ils sont venus, c'est-à-dire en Somalie, en Ethiopie, en Erthrée, au Yémen. Il est impossible qu'ils ne se rendent pas compte de cette évidence. Alors, il se peut qu'au prochain référendum, si la question est honnêtement posée (mais on a rarement vu ça) ils ne se prononcent pas dans le sens qu'exigeaient les pancartes de septembre. Cette manifestation désormais historique aura été le moyen spectaculaire et efficace d'attirer l'attention sur un désir, imprécis mais certain, de changement.

Il reste donc, à Djibouti, trois solutions possibles :

Continuation de l'état actuel (avec des changements de forme importants) ;

Djibouti somalienne ;

Djibouti éthiopienne.

Je l'ai déjà dit. Il y aura des zigzags. La troisième solution ne sera probablement pas atteinte d'emblée. Mais c'est elle qui donnera un état de choses relativement stable.

C'est l'inverse de ce qu'on peut attendre pour Gibraltar (1).

On pourrait se demander enfin où l'on va avec l'actuelle floraison d'indépendance de tout petits pays. On a *Trinidad* indépendante (encore y a-t-il là des hydrocarbures), *la Barbade* indépendante (petite île qui n'a que de la canne à sucre), *Malte* indépendante. On a eu, quelques *tiniques* et de *Guadeloupe* indépendantes. Le communiste Vergès demande l'indépendance de la mois, *Zanzibar* indépendante. On parle de *Mar-Réunion*, ce qui — à moins qu'il ne songe à en faire une colonie russe — est simplement sottise.

L'empire romain s'étendait de l'Ecosse au Sa-

(1) Pour Gibraltar, j'aurais pu me passer de considérations politiques et économiques... si, du moins, j'avais foi en une superstition militaire britannique. Quand il n'y aura plus de singes sur le Rocher, les Anglais devront partir. Alors, tout sauvages qu'ils soient, les singes sont observés, recensés, immatriculés, ravitaillés. On ne voit pas la fin de leur petite... colonie.

hara et de l'Atlantique à la Perse. A cette bouleversante unité a succédé le pullulement féodal; des milliers de pièces indépendantes. Et cet émiettement a duré plus de mille ans.

La raison est que l'Empire n'était qu'une unité politique, militaire, administrative. La base économique manquait. La production, presque entièrement locale, était surtout le fait de la « villa », domaine plus ou moins étendu, qui s'est facilement transformé en terre seigneuriale indépendante. Cela a été solide, a duré, aussi longtemps que la production est restée locale.

Quand ce ne fut plus le cas, on vit apparaître les « nations », puis, au XIX^e siècle, les empires nationaux (britannique, français, hollandais).

Or, si nous assistons aujourd'hui à l'émiettement des empires nationaux, nous n'assistons pas en même temps à un processus de déconcentration de la production. Tout au contraire ! La tendance politique actuelle à l'émiettement n'a donc pas de base économique. Elle va, au contraire, à l'encontre de l'évolution.

Elle n'est donc pas destinée à durer.

Elle précède la grande unification.

J. PÉRA.

L'oppression franquiste ne se relâche pas

On ne sait si la pseudo-amnistie totale et générale annoncée pour les délits politiques de la guerre civile espagnole a pu faire quelques vides dans les prisons franquistes, ce qui est sûr c'est qu'ils ne tarderont pas à être comblés.

La presse de ces derniers jours nous apprend, en effet, que la répression policière s'abat plus féroce que jamais sur la classe ouvrière qui se soulève un peu partout pour défendre son droit élémentaire à une vie moins misérable et à la justice sociale.

Perquisitions et arrestations se multiplient, particulièrement parmi les métallurgistes. C'est à Madrid où cinquante-huit militants ouvriers, membres des organisations syndicales clandestines sont arrêtés et jugés pour le délit de « propagande illégale », et d'« association clandestine ». Quelques jours plus tard, à Barcelone, arrestation de huit responsables syndicaux au cours d'une réunion ouvrière des usines Seat (automobiles) pour crime de préparation d'une action gréviste. Trois autres leaders ouvriers subissent le même sort à Jerez-de-la-Frontera, en Andalousie.

Enfin, le *Monde* du 3 janvier nous informait qu'à Madrid six métallurgistes de la Standard Electrica, filiale de l'International Telephon and Telegraph, arrêtés pour avoir pris part à une marche silencieuse de protestation, n'avaient été remis en liberté qu'à la suite d'une grève prolongée sur le tas, de la totalité du personnel.

Cette nouvelle vague d'arrestations aurait paraît-il, pour but de démanteler les organisations ouvrières, dont beaucoup de leurs membres sont élus délégués dans les syndicats de base de l'organisation syndicale officielle.

Ces faits, parmi d'autres, montrent que, malgré le référendum truqué de décembre dernier, malgré les mesures de grâce proclamées spectaculairement, par le satrape qui sévit de l'autre côté des Pyrénées pour se donner une nouvelle virginité et se faire admettre dans les organismes internationaux, Marché commun, etc., celui-ci ne peut cacher que son régime craque de toutes parts et ne se maintient que par la terreur et la répression.

Raison de plus pour appuyer, à toute occasion, les efforts de nos camarades espagnols et précipiter la fin d'un despotisme suranné qui n'a que trop duré.

Surrealisme et nouvelle vague lit.
(classé à ↑)

LES FAITS DU MOIS

JEUDI 1er DECEMBRE. — Réception officielle de M. Kossyguine à Paris.

En **Allemagne fédérale**, M. Kiessinger est élu chancelier ; M. Willy Brandt est vice-chancelier.

Rencontre Wilson-Smith sur le problème **rhodésien**. La centrale nucléaire EDF de Chinon est arrêtée pour six mois.

VENDREDI 2. — M. Thant est réélu secrétaire général de l'O.N.U.

SAMEDI 3. — Echec de la tentative de conciliation sur la Rhodésie.

LUNDI 5. — La C.G.C. s'oppose au resserrement des salaires préconisé à l'E.D.F.

Réunion à Lille des dirigeants de F.O. et de la F.G.T.B. pour coordonner leur action dans les régions **franco-belges**.

600 gros camions Berliet sont livrés à la **Chine**. Réunion à Sofia du congrès de la F.S.M.

MARDI 6. — Négociations exclusives entre F.O. et le patronat de la **métallurgie**.

La nouvelle loi électorale écarte du second tour les candidats qui n'obtiennent pas 10 % des inscrits.

La Cour suprême des **Etats-Unis** condamne le Parlement de Georgie qui avait empêché un député noir de siéger.

Au **Bésil**, le droit de vote est retiré aux analphabètes.

MERCREDI 7. — A l'O.N.U., la France refuse de discuter du problème de **Djibouti**.

Violents incidents au congrès de la **F.S.M.** Le délégué chinois refuse de quitter la tribune.

JEUDI 8. — Le syndicat des **instituteurs** proteste contre la non-titularisation de nombreux enseignants.

Réduction des **zones de salaires**, ramenées de 6 à 5. La Syrie ferme les oléoducs de l'**Iraq Pétroleum**.

VENDREDI 9. — Déclaration commune **franco-soviétique** pour développer les relations dans tous les domaines.

A **Sofia**, exclusion de la Chine de la F.S.M.

SAMEDI 10. — Les syndicats **roumains** protestent contre l'exclusion des Chinois de la F.S.M.

LUNDI 12. — Les journalistes **italiens** réclament la semaine de cinq jours.

Manifestation à **Chatellerault** du personnel licencié des bases américaines.

La « Pravda » reproche aux socialistes **finlandais** de ne pas soutenir la candidature de M. Kekkonen à la présidence.

MARDI 13. — Une proposition d'amnistie est repoussée par l'Assemblée nationale.

Une commission de l'O.N.U. se prononce pour la présence de ses représentants au référendum de **Djibouti**.

L'aviation américaine bombarde **Hanoï**. La **Turquie** refuse d'envoyer des troupes au Vietnam.

En **Haute-Volta**, l'armée décide de garder le pouvoir pendant 4 ans.

MERCREDI 14. — Les quatre grands constructeurs d'automobiles américains annoncent la réduction de leurs productions.

En **Colombie**, le parlement refuse les pouvoirs exceptionnels au président.

Au **Venezuela**, suspension des garanties constitutionnelles.

JEUDI 15. — Le référendum de **Franco** a donné 95 % de oui.

A **Berlin-Ouest**, le procureur demande la cassation du jugement qui avait condamné à mort Van der Lubbe pour l'incendie du Reichstag.

A **Tunis**, violents incidents : les étudiants réclament plus d'autonomie syndicale.

Israël annonce qu'il s'opposera à l'entrée des troupes irakiennes en Jordanie.

VENDREDI 16. — Marangé est réélu secrétaire général de la F.E.N. à l'unanimité, moins les « cégétistes ».

A **Alger**, l'exportation des devises, qui était limitée à 100 F par mois, est désormais interdite.

Cédant aux démarches de la Turquie, la Tchécoslovaquie arrête ses envois d'armes à **Chypre**.

SAMEDI 17. — L'O.N.U. adopte le projet britannique de sanctions contre la **Rhodésie**.

LUNDI 19. — M. Jean-Paul Sartre fait interdire la représentation de sa pièce « les Mains Sales » à Anvers.

La Fédération de la Gauche et le Parti communiste réalisent leur accord en vue des élections.

MARDI 20. — Violente manifestation à **Morlaix** contre l'avilissement du prix de la volaille.

MERCREDI 21. — Le tribunal militaire de Metz inflige une deuxième peine de deux ans de prison à Yves Saulnier, objecteur de conscience.

Accord entre Paris et Bonn pour le stationnement des troupes françaises en **Allemagne**.

JEUDI 22. — La **Rhodésie** ne se considère plus comme membre du Commonwealth.

En **Pologne**, plusieurs écrivains renvoient leur carte du Parti pour protester contre l'exclusion d'un philosophe.

VENDREDI 23. — En **Inde**, M. Krishna Menon quitte le parti gouvernemental.

Nasser dénonce la monarchie **jordanienne** comme une création de l'impérialisme.

Le roi Hussein dissout le parlement **jordanien**. En Espagne, arrestation de militants syndicalistes clandestins.

SAMEDI 24. — L'**Iraq Pétroleum** aurait accepté de payer les redevances demandées.

En **Chine**, églises et temples sont fermés pour la Noël. En **Indonésie**, le général Dhani, ancien commandant de l'armée de l'air, est condamné à mort.

Trêve de deux jours au **Vietnam**.

LUNDI 26. — Six étudiants tunisiens sont condamnés à des peines de prison avec sursis.

MARDI 27. — La Chambre **japonaise** est dissoute. Nouvelles élections le 29 janvier.

A **Pékin**, arrestation de l'ancien ministre de la Défense. Amélioration des rapports **turco-soviétiques**.

Au **Maroc**, la prière devient obligatoire dans les écoles. Huit syndicalistes arrêtés à Barcelone.

MERCREDI 28. — Le plafond de la Sécurité Sociale est porté à 1.140 F par mois.

Deux **journaux allemands**, « Hamburger Abendblatt » et « Kurier » de Berlin, cessent leur parution.

En **Tunisie**, nationalisation du chemin de fer Sfax-Gafsa.

VENDREDI 30. — En **Algérie**, l'U.G.T.A. améliore ses rapports avec le parti.

Au **Guatemala**, l'état de siège est prolongé d'un mois.

SAMEDI 31. — Allocution télévisée du général de Gaulle : accentuation de la politique anti-américaine.

En **Yougoslavie**, Djilas est libéré, ainsi que plusieurs amis de Mihajlov.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE DECEMBRE 1966

RECETTES	
Abonnements ordinaires	814,—
Abonnements de soutien	245,—
	1.059,—
Souscription	81,—
Vente au numéro	8,60
Virements	54,—
	1.182,60
Total des recettes	1.182,60
En caisse au 1er décembre 1966	1.339,89
	2.522,49
DEPENSES	
Bandes pour expéditions	80,—
Virements	54,—
	134,—
Total des Dépenses	134,—
En caisse au 31 décembre 1966 :	
C.C.P.	2.388,49
	2.522,49

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Fichet (Seine-Saint-Denis), 60 ; Guillaume (Loire), 50 ; Liniger (Suisse), 35 ; Mader (Seine-et-Oise), 50 ; Perrier (Rhône), 50. — Total : 245 F.

SOUSCRIPTION

Duperray (Loire), 6 ; Goldschild (Seine), 30 ; Hémy (S.-et-L.), 10 ; Nantas (Hauts-de-Seine), 10 ; Pasquet (Dordogne), 5. — Total : 61 F.

CONSULTEZ

Les Editions Syndicalistes

21, rue Jean-Robert - Paris 18^e - C.C.P. 21 764-88 Paris

Notre coopérative vous propose **une sélection de son catalogue :**

La Presse Quotidienne , Ceux qui la font, ceux qui l'inspirent, de Nicolas FAUCIER	15,—
La Chine , Ses trois millénaires d'histoire, ses cinquante ans de révolution, de Robert LOUZON	5,—

Les œuvres des écrivains du prolétariat :

Daniel MOTHE :	
Militant chez Renault	12,—
Georges NAVEL :	
Travaux	4,50
Parcours	7,50
Chacun son royaume (préface de Jean Giono)	12,—
Maurice LIME :	
Les belles journées (l'épopée ouvrière de 1936)	5,—
Métro Place des Fêtes (Le Paris ouvrier des années 60) ..	9,—
Le Maire du Palais (confession d'un technocrate)	9,—
<hr/>	
Trois scissions syndicales , de Pierre MONATTE	7,20
La grande division des travailleurs , de Maurice LABI	27,75
Moscou sous Lénine , d'Alfred ROSMER	6,—
Laïcité , de Jean CORNEC	16,—
Les joies et les fruits de la lecture , de Roger HAGNAUER	6,—
Maurice DOMMANGET, historien du mouvement social	
Histoire du Drapeau rouge (et noir)	
Histoire du 1^{er} mai	7,50
L'enseignement, l'enfance et la culture sous la Commune ..	8,20
Le Curé Meslier : un curé athée et communiste sous Louis XIV (publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique)	30,—
Daniel GUERIN :	
L'anarchisme , De la doctrine à l'action	3,—
Ni dieu, ni maître , Anthologie historique du mouvement anarchiste	43,80

Nota : Ajouter 10 % pour frais d'envoi.

SOUSCRIVEZ

pour le livre de René Michaud

« J'avais vingt ans »

édité par « Les Editions syndicalistes »